



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

# RENDRE LES VILLES PLUS SÛRES :

## PISTES D'ACTION POUR LES ACTEURS MUNICIPAUX

Numéro 3 • Mars 2009

### SÉRIE 1: INVESTIR DE FAÇON ÉCLAIRÉE DANS LA SÉCURITÉ URBAINE

### SÉRIE 2 : S'ATTAQUER AVEC SUCCÈS AUX PROBLÈMES DE SÉCURITÉ DANS LES VILLES

#### LE DÉFI

La criminalité peut être réduite et la sécurité des collectivités peut être améliorée en adoptant une approche différente et en utilisant de façon éclairée l'argent des contribuables. Deux Canadiens sur trois favorisent des investissements en matière d'éducation et d'emploi en vue de réduire la criminalité plutôt que pour la police, les tribunaux et les prisons.

Chaque année et en moyenne, dans une ville de 100 000 habitants au Canada :

- 6 000 adultes sont victimes d'une agression, 1 600 personnes sont agressées sexuellement et 1 800 vols dans et de véhicules moteur sont commis;
- On évalue à 150 millions \$ les pertes, les blessures et les traumatismes;
- Les services policiers coûteront aux contribuables 30 millions \$ puisés à même les impôts municipaux et les services correctionnels 9 millions \$ provenant des impôts fédéraux et provinciaux.

#### LES CONNAISSANCES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

En 2008, le Caucus des maires des grandes villes et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ont demandé au gouvernement du Canada que pour toute augmentation des sommes allouées à la justice pénale, un montant équivalent soit consacré à des investissements soutenus dans des interventions ciblées de prévention de la criminalité.

Les *Pistes d'action* recommandent qu'une municipalité de 100 000 habitants investisse 100 000 \$ annuellement afin de mieux cibler et de renforcer les actions visant à réduire la criminalité et la victimisation; certaines municipalités investissent déjà des sommes plus considérables, ce qui se traduit par des bénéfices accrus en matière de sécurité de la collectivité.

# SOURCES CLÉS D'AIDE ET D'INFORMATION

Les municipalités cherchant de l'aide afin d'investir de façon plus éclairée et de s'attaquer avec plus de succès aux problèmes de sécurité peuvent avoir recours aux villes, aux centres d'expertise gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi qu'aux publications ci-dessous. Elles peuvent également faire appel aux auteurs des Pistes d'action (voir remerciements). Le site Internet de l'Institut pour la prévention de la criminalité (IPC) indiquera de quelle façon accéder à ces sources : [www.ipc.uOttawa.ca](http://www.ipc.uOttawa.ca)

## MEMBRES DU RÉSEAU MUNICIPAL

Les responsables de la sécurité de la collectivité au sein des 14 municipalités canadiennes qui ont collaboré avec l'IPC et qui forment maintenant le Réseau municipal sont disponibles pour partager leurs réussites et leur expérience.



## PRINCIPAUX CENTRES D'EXPERTISE GOUVERNEMENTAUX ET NON GOUVERNEMENTAUX EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ AU CANADA

Le **CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME DU CANADA** exerce un leadership à l'échelle nationale et assure le financement de programmes pluriannuels en soutien à des interventions efficaces et rentables visant à réduire et à prévenir la criminalité en s'attaquant aux facteurs de risque connus au sein des populations et des zones vulnérables.

Le **SAFE COMMUNITIES SECRETARIAT DE L'ALBERTA** assure la collaboration entre neuf ministères responsables du développement social et de la justice pénale afin de réduire la criminalité en développant et en finançant une stratégie à trois volets sur la prévention, le traitement et l'application de la loi, s'appuyant sur des données probantes.

Le **CENTRE INTERNATIONAL POUR LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ** est un forum d'échange international pour les gouvernements et les organisations sur les connaissances et les expériences qui permettent d'améliorer les politiques et les programmes relatifs à la réduction de la criminalité et à la sécurité des collectivités.

Le **MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC** a adopté en 2001 la première politique ministérielle de prévention de la criminalité dans une province canadienne. Cette politique met l'accent sur la collaboration interministérielle, la planification et les partenariats à l'échelle municipale, la recherche et la formation.

L'**INSTITUT POUR LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ** développe et rassemble les connaissances scientifiques et les expériences reconnues. Il travaille de concert avec les gouvernements et les organisations afin que le recours à ces connaissances se traduise pour les Canadiens par des taux de criminalité et de victimisation plus bas.

## PUBLICATIONS - RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION



Fédération canadienne des municipalités – Énoncé de politique sur la sécurité et la prévention de la criminalité au sein des collectivités (2008) / Action concertée à l'échelle du pays visant à prévenir la criminalité et à renforcer la sécurité communautaire (2008)



Conseil économique et social des Nations Unies – Principes directeurs applicables à la prévention du crime – 11<sup>e</sup> Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (2002)

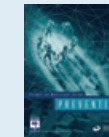


Organisation mondiale de la Santé – *Preventing violence: A guide to implementing the recommendations of the World report on violence and health* (2002)

## PUBLICATIONS - BOÎTES À OUTILS



Forum Européen pour la Sécurité Urbaine – Guide sur les audits locaux de sécurité : Synthèse de la pratique internationale (2007)



Fédération canadienne des municipalités – Abécédaire de la prévention du crime au niveau municipal (2000)



Fondation Docteur Philippe-Pinel et Centre international pour la prévention de la criminalité – La clé pour des municipalités plus sûres (2004)

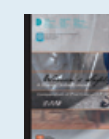
## PUBLICATIONS - MISER SUR LE POTENTIEL DE LA PRÉVENTION



Institut pour la prévention de la criminalité – *Making Cities Safer: International Strategies and Practices* (2007) – résumé disponible en français / *Rendre les villes plus sûres : Quelques stratégies et pratiques canadiennes* (2008)



Institut pour la prévention de la criminalité – *Bâtir un Canada plus sûr : Premier rapport du groupe de travail national sur la prévention de la criminalité* (2007) / *Revue de l'IPC, Numéros 1, 2, 3* (2007-2009)



Centre international pour la prévention de la criminalité – *Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne* (2008) / *Recueil international de pratiques en prévention de la criminalité* (2008) / *La sécurité des femmes : une préoccupation universelle* (2008) / *Nuisances publiques liées aux drogues et à la prostitution : Manuel pratique pour l'action locale* (2007)



Irvin Waller – *Less Law, More Order: The Truth about Reducing Crime* (2006)

# LES RAISONS D'INVESTIR\*

## Sommaire stratégique

Les municipalités qui prennent le virage en investissant dans la planification de la prévention en vue de s'attaquer à la criminalité avant qu'elle ne se manifeste réduiront la criminalité en répartissant leurs ressources de façon plus judicieuse et en tirant parti du financement offert par les autres ordres de gouvernement, le secteur privé et les fondations.

Les municipalités sont l'ordre de gouvernement le mieux à même d'orchestrer la concertation entre les services municipaux, les organismes locaux et la population dans le but de s'attaquer aux lieux et aux situations qui contribuent à la criminalité.

Des groupes de travail canadiens et des données probantes confirment le potentiel de la prévention — les investissements ciblant les causes de la criminalité avant qu'elle ne se manifeste sont efficaces et rentables. Deux Canadiens sur trois en conviennent, la meilleure façon de réduire la criminalité est d'investir en éducation et en emploi plutôt que dans les domaines de la police, des tribunaux et des prisons.

Bien que la plupart des Canadiens se sentent en sécurité dans les villes, la criminalité et les désordres influent négativement sur la qualité de vie des contribuables. Ils ont une incidence sur la décision des citoyens de demeurer en ville et d'utiliser les espaces publics. Ces facteurs ont aussi des répercussions sur la valeur des propriétés et sur la réussite des entreprises. Il en résulte des pressions pour qu'on augmente encore plus les budgets de la police.

On estime qu'en moyenne, pour une municipalité de 100 000 habitants, les coûts annuels engendrés pour les victimes d'actes criminels et la population se chiffrent à plus de 150 millions \$. Les coûts des services policiers pour les contribuables s'élèvent à plus de 30 millions \$, puisés à même les impôts municipaux, et continuent d'augmenter. Les citoyens doivent aussi assumer des coûts de 9 millions \$ pour les services correctionnels, puisés à même les impôts fédéral et provincial.

Les municipalités ont donc beaucoup à gagner en investissant dans des approches plus efficaces de prévention de la criminalité.

### Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Encourager les maires et les conseillers municipaux à faire preuve de leadership et à agir comme fers de lance en investissant dans des approches plus efficaces de prévention de la criminalité;
2. Trouver au moins un dollar par citoyen pour soutenir la planification en vue *d'investir de façon éclairée dans la sécurité urbaine* et, de ce fait, être en mesure d'allouer et d'obtenir un financement additionnel pour *s'attaquer avec succès aux problèmes de sécurité dans les villes*;
3. Tirer parti des présentes *Pistes d'action* et des ressources qu'elles contiennent pour orienter l'élaboration de politiques et de programmes qui contribueront à mobiliser les acteurs clés et à mettre à contribution l'expérience et les données probantes provenant du Canada et de l'étranger pour prévenir la criminalité.

---

\* Rédigé par Irvin Waller, Institut pour la prévention de la criminalité

## Argumentaire

La criminalité sera réduite et la sécurité des collectivités sera améliorée si les municipalités, les organismes locaux et les citoyens adoptent une approche différente afin de s'attaquer à la criminalité avant qu'elle ne se manifeste en investissant davantage dans la prévention.

Les municipalités qui sauront trouver au moins un dollar par personne pour planifier comment *investir de façon éclairée dans la sécurité urbaine* seront en mesure d'allouer et d'obtenir plus de fonds pour *s'attaquer avec succès aux problèmes de sécurité* et ainsi réduire la criminalité de façon plus efficace et plus rentable.

Une bonne planification se traduira par des investissements sûrs et soutenus, dont une partie pourrait être allouée ou consentie par d'autres ordres de gouvernement, le secteur privé et des fondations. On parviendra ainsi à un meilleur équilibre entre la prévention de la criminalité et des mesures policières et de justice pénale à caractère réactif. Il en résultera moins de criminalité, une pression moindre sur les budgets municipaux pour l'embauche de nouveaux policiers et une meilleure qualité de vie pour l'ensemble des citoyens.

La population privilégie davantage la prévention que l'intervention après coup. Deux Canadiens sur trois favorisent que l'on investisse en éducation et en emploi en vue de réduire la criminalité plutôt que dans les domaines de la police, des tribunaux et des prisons.

### Le défi

La plupart des Canadiens se sentent en sécurité dans leur quartier, mais les municipalités ont à faire face à un large éventail de problèmes de criminalité et de désordres qui minent la qualité de vie de leurs contribuables et de leurs citoyens ainsi que l'usage des espaces publics en plus de décourager les investisseurs et de nuire au développement économique.

Les données de Statistique Canada mettent en lumière que chaque année, un adulte sur quatre est victime d'un crime de droit commun et quelque 40 % de ces victimes le sont plus d'une fois. À Toronto, une enquête récente a révélé que deux enfants d'âge scolaire sur cinq avaient été agressés au cours de l'année précédente — une étude qui donnerait vraisemblablement des résultats comparables ou pires dans d'autres villes.

Ces problèmes affectent les femmes et les hommes différemment. Ils sont plus aigus dans certains secteurs de la ville que dans d'autres. Bien que les victimes soient souvent des jeunes, la peur affecte davantage les personnes âgées.

Les statistiques nationales révèlent qu'en moyenne, chaque année, dans une ville de 100 000 habitants, quelque 6 000 adultes sont agressés, 1 600 agressions sexuelles sont perpétrées et 1 800 vols d'autos ou dans des autos sont commis. Dans cette municipalité, l'ensemble des crimes de droit commun entraîne des coûts de l'ordre de 150 millions \$ pour les victimes et le public.

En réponse, les contribuables de cette municipalité consacrent 30 millions \$ de leurs impôts municipaux pour défrayer les coûts toujours croissants des services policiers et 9 millions \$ de leurs impôts fédéraux et provinciaux pour les services correctionnels. Chaque nouveau policier engendre des coûts annuels d'environ 100 000 \$. Il en coûte en moyenne 80 000 \$ par année pour garder un détenu dans un pénitencier. On investit des sommes importantes en développement communautaire, mais une trop petite part est affectée là où elle pourrait changer le cours des choses.

Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi.

### Mettre à contribution le potentiel de la prévention

Des comités parlementaires et des groupes de travail canadiens, de même que des rapports émanant d'organisations internationales, telles l'ONU et l'Organisation mondiale de la Santé, confirment le potentiel de la prévention — la violence et les crimes contre les biens sont évitables. Plusieurs des mesures mises en place avant que la criminalité ne se manifeste démontrent leur efficacité au cours de première année ou à peu près de leur mise en œuvre et s'avèrent plus rentables que d'augmenter le nombre de policiers, de procureurs et de prisonniers.

Un point à temps en vaut cent. Des études menées par la *Rand Corporation* le confirment, chaque dollar investi aujourd'hui pour former les parents ou pour empêcher le décrochage scolaire permettra d'économiser 7 \$ qui serviraient à incarcérer plus de gens. Un dollar consacré à des services de garde à l'enfance enrichis permettra d'économiser 17 \$ au chapitre dépenses encourues pour le système de justice pénale.

Avec le temps, investir dans des mesures de prévention antérieures à la criminalité générera des dividendes pour les Canadiens dont la qualité de vie sera meilleure. Les contribuables économiseront bien des fois la valeur des investissements initiaux en réduisant les coûts afférents à la police, aux procureurs et aux services correctionnels nécessaires pour contrer la criminalité.

## Le réseau municipal

Les municipalités sont l'ordre de gouvernement le plus à même de collaborer avec les organismes locaux et les quartiers pour définir les besoins de services et ainsi s'attaquer aux causes de la criminalité dans les secteurs qui en ont le plus besoin. La plupart des pays de l'Europe de l'Ouest ont déjà réalisé cela — à titre d'exemple, la Belgique alloue aux municipalités un somme de 5 \$ par citoyen pour planifier la sécurité au sein des collectivités et entreprendre les actions appropriées.

En 2006, l'Institut pour la prévention de la criminalité (IPC), avec l'appui financier du Centre national de prévention du crime, a invité les maires de 14 municipalités à déléguer un fonctionnaire responsable de la sécurité de la collectivité pour faire partie du Réseau municipal de prévention de la criminalité.

Dans *Making Cities Safer: International Strategies and Practices* (2007) l'IPC a procédé, au bénéfice du réseau et d'autres municipalités, à un examen des données probantes et des expériences les plus récentes émanant de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

L'IPC s'est par la suite penché sur l'état actuel de la prévention de la criminalité dans les 14 villes membres du Réseau en mettant en parallèle la situation observée et les développements de pointe sur la scène internationale. Dans *Rendre les villes plus sûres: quelques stratégies et pratiques canadiennes* (2008) le Réseau municipal réclamait que les municipalités jouent un rôle plus dynamique en prévention de la criminalité en assurant un leadership, en forgeant des partenariats plus durables et en mettant l'accent sur les approches efficaces et les moyens de les mettre en œuvre.

Mais le changement doit s'appuyer sur une vision, un leadership et une compréhension des actions à entreprendre.

## Des Pistes d'action à l'intention des acteurs municipaux

L'IPC a maintenant élaboré, en consultation avec les 14 municipalités, des *Pistes d'action* traitant des étapes concrètes permettant d'améliorer la prévention antérieure à la criminalité. Celles-ci présentent un aperçu des connaissances et de l'expérience actuelles à l'intention d'intervenants municipaux tels que les maires, les conseillers, les chefs de police et les directeurs généraux de villes ou de commissions scolaires.

Les *Pistes d'action* démontrent comment des investissements en prévention donneront des résultats et seront rentables — moins d'homicides liés aux gangs, moins de violence dans les rues, moins de violence envers les femmes, moins de violence envers les peuples autochtones et ainsi de suite.

Elles s'articulent autour de la Série 1, *Investir de façon éclairée dans la sécurité urbaine* qui met l'accent sur la nécessité de faire de bons choix en matière d'investissement, de bien planifier, etc. La Série 2, *S'attaquer avec succès aux problèmes de sécurité dans les villes*, met l'accent sur la solution des problèmes communs auxquels doivent faire face les municipalités, tels que la violence dans les rues, la violence envers les femmes et les crimes contre les biens.

### Série 1 – Investir de façon éclairée dans la sécurité urbaine

**1.2 Investir de façon éclairée** montre comment mettre à contribution les connaissances et l'expérience pour cibler ce qui est efficace et éviter ce qui ne l'est pas. On y réclame que des montants comparables aux augmentations consenties aux forces de l'ordre soient accordés pour financer des mesures efficaces et soutenues de prévention antérieures à la criminalité. On y traite des moyens de tirer profit et d'obtenir du financement d'autres ordres de gouvernement, du secteur privé et de fondations.

**1.3 Assumer la responsabilité** explique pourquoi et comment créer ou renforcer un centre de responsabilité — un petit secrétariat — chargé d'établir et de favoriser la collaboration entre la municipalité, les commissions scolaires, le service de police et les organismes non gouvernementaux. Cela permettra de récolter les bénéfices d'une prévention de la criminalité ciblée et antérieure à la criminalité, incluant ceux résultant d'ententes tripartites avec les autres ordres de gouvernement.

**1.4 Planifier stratégiquement** fait état des principales étapes de l'élaboration d'un plan stratégique visant à déterminer à quels endroits les ressources actuelles et les nouveaux investissements pourraient le mieux contribuer à réduire la criminalité et à améliorer la sécurité de la collectivité ainsi qu'à établir quelles populations, quels endroits et quels quartiers de la municipalité ont des besoins particuliers. Cette fiche sert de point de départ à la définition de priorités, à la mise en œuvre et à l'évaluation.

**1.5 L'implication du public** se penche sur les moyens d'amener la population à agir en vue de réduire la criminalité et d'améliorer la sécurité de la collectivité, de même que sur les moyens d'identifier les groupes communautaires existants pouvant aider à prévenir la criminalité et à résoudre les problèmes de leur quartier et de s'assurer de leur concours. On y montre comment l'implication communautaire peut contribuer à enrichir et à soutenir des actions efficaces de prévention de la criminalité.

## Série 2 – S'attaquer avec succès aux problèmes de sécurité dans les villes

Investir de façon éclairée, assumer la responsabilité, planifier stratégiquement et impliquer le public sont des fondements essentiels de stratégies de prévention de la criminalité efficaces et rentables. Ces approches doivent servir de guide et à obtenir le financement requis pour soutenir les actions qui permettront de s'attaquer avec succès à l'insécurité dans les villes.

**2.1 La sécurité dans les rues** se penche sur les moyens de réduire la violence chez les jeunes et les jeunes adultes, incluant celle qui entoure les gangs. Il met en lumière certaines initiatives réussies de réduction de la violence au Canada et la l'étranger. On y fait état de moyens spécifiques que peuvent utiliser les municipalités pour rendre les rues plus sûres.

**2.2 La sécurité des femmes** est souvent négligée dans les villes. Des actions entreprises par certaines administrations municipales au Canada et ailleurs ont contribué à réduire la violence physique et sexuelle envers les femmes et à ce que les femmes de tout âge se sentent davantage en sécurité. Les intervenants municipaux se doivent de faire des choix d'investissement en matière de sécurité qui soient plus sensibles à la réalité des femmes.

**2.3 La sécurité des peuples autochtones** pose un défi redoutable en raison de la nature intergénérationnelle et aiguë des facteurs de risques à l'origine de la violence. On ne peut pas résoudre ces problèmes en augmentant les effectifs policiers ou en recourant davantage à l'incarcération. Les solutions résident dans des actions globales décrites dans d'autres *Pistes d'action* ainsi que dans l'engagement des leaders autochtones à mettre en œuvre les stratégies prometteuses.

**2.4 La sécurité des biens** fait état de moyens efficaces de réduire les crimes contre les biens, tels que les vols d'autos et les vols commis dans des autos, les introductions par effraction et d'autres encore. On y présente l'exemple inspirant d'une stratégie de réduction des vols d'autos au Manitoba. Il existe des moyens éprouvés de réussir, notamment une planification conjointe misant sur l'aménagement urbain, les politiques de transport, les stratégies policières et l'implication des praticiens.

**2.5 L'action policière axée sur la sécurité** incite les municipalités à utiliser leurs ressources policières existantes de manière plus rentable et efficace pour réduire la criminalité. On devrait s'inspirer davantage des pratiques policières exemplaires, reconnues internationalement, incluant s'appuyer sur des analyses de la criminalité pour concevoir des stratégies et forger des partenariats avec les services sociaux, le milieu scolaire et d'autres organismes.

## Sommaire stratégique

Il est sage d'investir l'argent des contribuables dans la prévention de la criminalité si cela permet de réduire la criminalité en recourant davantage aux approches qui s'avèrent efficaces et moins à celles qui ne le sont pas.

Les municipalités peuvent mettre à contribution les données probantes et la planification locale pour mettre en œuvre des approches préventives afin de contrebalancer les coûts engendrés par les approches réactives auxquelles on a recours une fois que la criminalité s'est manifestée. La question est de savoir comment utiliser les données concluantes relatives à ce qui est efficace.

Certaines municipalités canadiennes et d'autres intervenants ont déjà fait l'expérience de mettre en pratique des approches efficaces. Ils ont cerné dans les programmes les lacunes relatives à divers groupes et lieux reconnus comme criminogènes par des intervenants municipaux. Ils ont impliqué la population.

Les municipalités peuvent donc, de diverses façons, tirer davantage profit des données probantes et de l'expérience relative à ce qui est efficace pour parvenir à réduire la criminalité de manière efficace et rentable :

- en misant sur l'expertise et les capacités d'innovation des municipalités en matière de police, de développement communautaire et d'inclusion sociale;
- en profitant de l'expérience d'autres municipalités au pays, qui sont à mettre en œuvre à des stratégies d'ensemble pour s'attaquer aux problèmes de criminalité;
- en ayant recours à l'expertise de deux centres uniques au Canada, qui rassemblent des données et des connaissances sur les approches efficaces et sur les moyens de les mettre en œuvre;
- en obtenant l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux qui investissent dans des stratégies de prévention de la criminalité et de sécurité de la collectivité.

## Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Prendre des décisions relatives aux dépenses en s'appuyant sur une connaissance de ce qui est efficace — ou qui ne l'est pas — pour réduire la criminalité, de même que sur les priorités et les plans locaux (cf. les Pistes d'action *Assumer la responsabilité*, *Planifier stratégiquement* et *L'implication du public*).
2. Donner suite à la résolution adoptée en 2008 par le Caucus des maires des grandes villes de la FCM à l'effet que pour toute augmentation des sommes allouées à la police, un montant équivalent soit consacré à des investissements soutenus dans des interventions planifiées et efficaces en prévention de la criminalité.
3. Développer les capacités des praticiens et des principaux responsables des politiques au sein de la municipalité en ce qui a trait aux approches efficaces et aux moyens de les mettre en œuvre, par le biais de conférences, de mesures de soutien et d'activités de formation, leur permettant ainsi de tirer profit de l'expérience d'autres municipalités, des experts et de divers outils et trousseaux d'appui à l'action.
4. Collaborer avec tous les ordres de gouvernement en vue de les amener à reconnaître le rôle clé des municipalités en matière de prévention de la criminalité et de conclure des ententes tripartites.

---

\* Rédigé par Irvin Waller, Institut pour la prévention de la criminalité



## Argumentaire

Le défi principal est de déterminer la meilleure façon de mettre à contribution les ressources limitées dont on dispose pour réduire la criminalité au-delà des résultats attribuables aux tendances et aux politiques socioéconomiques. Il s'agit de parvenir à un équilibre entre l'approche préventive antérieure à la criminalité et l'approche réactive qui lui est subséquente. Pour parvenir à réduire la criminalité de manière efficace et rentable, il faut s'appuyer sur des données concluantes relatives aux approches qui connaissent du succès.

Certains chefs de file du monde municipal et certains membres de la population confondent prévention de la criminalité et maintien de l'ordre. Maintenir les taux de criminalité à un bas niveau exige une approche équilibrée faisant appel aux secteurs du logement, des services à la jeunesse, des écoles, de la police et d'autres en vue de s'attaquer aux facteurs de risque, souvent dans le cadre d'une démarche concertée. Cette tâche va bien au-delà de la simple application de la loi — bien au-delà aussi des politiques sociales d'ensemble sur lesquelles les municipalités ont peu de contrôle.

Les maires et les conseillers municipaux se doivent d'assurer le leadership nécessaire pour effectuer le virage qui s'impose pour qu'on utilise les ressources municipales limitées de manière plus judicieuse afin que les dépenses encourues contribuent à réduire la criminalité avant qu'elle ne se manifeste — tout en cherchant à atteindre un équilibre entre les dépenses additionnelles consacrées à la prévention antérieure à la criminalité et celles consacrées aux approches réactives qui lui sont subséquentes. Il s'agit aussi de tirer parti du financement provenant des autres ordres de gouvernement, du secteur privé et de fondations et de voir à ce qu'il soit utilisé de manière ciblée.

### Mais comment nos leaders pourraient-ils s'assurer d'investir dans des approches efficaces?

Une première réponse est de se référer aux rapports émanant de comités parlementaires, de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation des Nations Unies. L'abondance de données concluantes relatives aux approches efficaces et aux moyens de les mettre en œuvre peut sembler intimidante, mais cette documentation est étendue et est trop peu utilisée.

Le Canada compte deux centres d'expertise qui ont pour mission de partager ces connaissances avec les responsables des politiques et les praticiens.

Le **Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)** est un forum d'échange international pour les gouvernements et les organisations sur les connaissances et les expériences sur ce qui s'avère efficace. Il dispose d'un compendium de stratégies nationales et locales de prévention de la criminalité, de même que de stratégies fondées sur des faits concluants destinées à rendre les villes plus sûres pour les femmes. Il propose aussi des moyens de composer avec des désordres, telles la consommation de drogue et la prostitution.

L'**Institut pour la prévention de la criminalité (IPC)** contribue à mettre au point et à rassembler des connaissances et des expériences émanant de sources dignes de foi afin que les Canadiens puissent profiter de taux de criminalité et de victimisation moins élevés. L'IPC a colligé les connaissances canadiennes et internationales les plus récentes relatives à des approches efficaces de réduction de la criminalité dans la *Revue de l'IPC*, publiée deux fois l'an à l'intention des responsables des politiques et des praticiens canadiens. Waller est aussi l'auteur du livre *Less Law, More Order : The Truth about Reducing Crime*, qui vise à renseigner les élus, les citoyens intéressés et les contribuables sur les approches efficaces et celles qui ne le sont pas, et sur les moyens de mettre en œuvre celles qui réussissent.

L'IPC collabore avec plusieurs organisations nationales, dont l'Association canadienne des chefs de police, la Fédération canadienne des municipalités, le Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes, la Société John Howard, le Conseil canadien du développement social et le *Caledon Institute on Social Policy* afin de parvenir à un consensus sur les moyens éprouvés d'obtenir de bons résultats et de *Bâtir un Canada plus sûr*.

### Les Pistes d'action

Les *Pistes d'action* vont plus loin. Des experts se sont penchés sur ces connaissances dont ils ont fait la synthèse en mettant en évidence certaines étapes concrètes. Ils ont bénéficié de l'éclairage et de l'expérience du Réseau municipal. Ils demeurent disponibles pour continuer d'apporter un appui. Des versions plus détaillées de ces Pistes d'action ont été préparées par ces experts qui y ont inclus des références additionnelles; on les trouvera sur le site Internet de l'IPC ([www.ipc.uOttawa.ca](http://www.ipc.uOttawa.ca)) sous la rubrique *Réseau municipal*.

La pochette couverture des Pistes d'action propose d'autres ressources vers lesquelles les intervenants municipaux peuvent se tourner pour obtenir de l'aide. Ils

peuvent communiquer avec les membres fondateurs du Réseau municipal pour tirer des leçons de leurs réussites et des difficultés rencontrées. Veuillez consulter le site Internet de l'IPC pour plus de renseignements sur les programmes inspirants mis en œuvre dans les 14 municipalités et pour connaître les coordonnées des personnes-ressources.

Des d'outils importants tels des trousseaux ont été conçus au Canada sur les moyens de s'attaquer avec succès aux questions de sécurité, notamment à l'intention des municipalités. Le meilleur moyen d'y avoir accès est d'organiser des séminaires et des ateliers de formation à l'intention des décideurs, des gestionnaires et des praticiens.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont résolument en faveur d'investir dans des approches efficaces de prévention de la criminalité. Le **Centre national de prévention du crime de Sécurité publique Canada (CNPC)** assure un leadership sur le plan national et finance des programmes échelonnés sur plusieurs années qui soutiennent des moyens efficaces et rentables de prévenir, et donc de réduire, la criminalité en s'attaquant aux facteurs de risque connus au sein des populations et dans les secteurs à risque élevé.

Le programme du CNPC a été remanié en 2008 afin de mettre l'accent sur des programmes échelonnés sur plusieurs années fondés sur des données probantes et sur la concertation pouvant être évaluées en vue de démontrer l'atteinte de résultats. Le Centre est en mesure de financer des programmes de plusieurs millions de dollars sur des périodes pouvant atteindre 5 ans. Son site Internet contient de l'information qui pourrait s'avérer utile pour adapter et mettre à l'essai des stratégies d'ensemble éprouvées et prometteuses, tels la *Boston Gang Prevention Strategy*, *Quantum Opportunities*, *SNAP* et les projets d'inclusion de la jeunesse (YIP).

Deux gouvernements provinciaux sont devenus des pionniers et des sources d'inspiration pour la mise en œuvre de nouvelles politiques, et d'autres sont à s'organiser en vue de s'attaquer aux questions de sécurité avec plus de succès.

Le *Safe Communities Secretariat (SafeCom)* du gouvernement de l'Alberta est un secrétariat qui assure la concertation entre neuf ministères axés sur le développement social et le maintien de l'ordre en vue de réduire la criminalité et d'améliorer la sécurité des collectivités en élaborant et en finançant une importante stratégie comprenant trois volets sur la prévention, le traitement et le maintien de l'ordre, qui s'appuie sur

des données probantes relatives à ce qui est efficace. Les sommes additionnelles consacrées à la prévention antérieure à la criminalité ont atteint un niveau comparable à celui des augmentations consenties au chapitre du maintien de l'ordre.

Le **ministère de la Sécurité publique du Québec** a été le premier au Canada à adopter en 2001 une politique provinciale en matière de prévention de la criminalité. Sa vision est de réduire la criminalité par la concertation interministérielle, par une planification et des partenariats à l'échelle municipale, par la recherche et la formation ainsi que par d'autres avenues.

### Miser sur l'expertise municipale en matière de police

Certaines activités des services de police contribuent de fait à réduire la criminalité et à améliorer la sécurité communautaire, mais beaucoup moins qu'on pourrait le croire, car une grande partie des coûts du maintien de l'ordre sont engendrés pour répondre aux appels logés au 9-1-1. Une grande partie des ressources actuelles est déployée pour réagir aux urgences; pour appliquer les règlements de la circulation, ce qui contribue à sauver des vies et à éviter des blessures; pour mener des enquêtes qui permettent de retirer de la circulation certains délinquants violents et persistants.

Les municipalités canadiennes ont une longue feuille de route d'innovations en matière de police. Les approches de police de quartier axées sur la résolution de problèmes sont parmi les plus efficaces de celles qu'on a mises à l'épreuve. Néanmoins, l'approche traditionnelle au Canada s'est traduite par une augmentation des coûts pour les services de police qui se chiffrent à plus de 10 milliards \$ et qui sont assumés dans une proportion rapidement croissante par les municipalités — 56,6 % en 2006. Les mesures incitatives mises en place par les gouvernements fédéral et de certaines provinces pour permettre l'embauche d'un plus grand nombre de policiers vont faire en sorte que les coûts seront à la hausse pour les municipalités et que la part des impôts locaux consacrée aux services policiers va s'accroître, réduisant du même coup les sommes pouvant être allouées aux autres services municipaux. La façon d'utiliser les ressources policières revêt donc une importance capitale.

### Miser sur l'expertise municipale en matière de développement communautaire et d'inclusion sociale

De nombreux facteurs prédisposent les jeunes à la criminalité, dont, pour ne nommer que ceux-là, une

éducation parentale déficiente, la marginalisation des jeunes, le décrochage scolaire, l'absence d'une action sociale visant à les amener à s'impliquer, l'abus d'alcool et de drogue, la maladie mentale et l'absence de modèles d'identification positifs.

Les municipalités jouent un rôle pour contrer ces facteurs de risque par le biais des programmes de développement des quartiers, des stratégies intégrées de réaménagement urbain et d'une approche coordonnée de prestation des services. L'inclusion sociale et économique est au cœur des programmes à l'intention des enfants et des jeunes, des femmes, des immigrants, des peuples autochtones et des personnes âgées. Des approches globales et concertées permettent de s'attaquer à des questions complexes telles que les relations interculturelles et la gestion de la diversité, le logement social ainsi que la sécurité alimentaire et l'itinérance.

Certaines municipalités canadiennes s'attaquent directement ou indirectement aux facteurs de risque, notamment dans des quartiers défavorisés, par le biais de programmes éprouvés de réduction de la criminalité :

- des infirmières de la santé publique aident les parents à élever leurs enfants de manière plus cohérente;
- des programmes préscolaires fournissent une structure positive pour les enfants;
- des programmes de petits-déjeuners permettent à des enfants de se rendre à l'école en ayant consommé un minimum de nourriture jugé essentiel et des programmes après la classe offrent une aide aux devoirs;
- certains centres communautaires offrent des services tels que la résolution de conflits;
- des stratégies préventives sont mises en œuvre pour éviter les abus d'alcool ou d'autres drogues.

### Investir davantage dans le potentiel de la prévention antérieure à la criminalité

Comme en Europe, un nombre croissant de villes canadiennes vont beaucoup plus loin en mettant en œuvre des stratégies d'ensemble pour s'attaquer aux problèmes liés à la criminalité. Ces stratégies regroupent les services municipaux, les commissions scolaires, les citoyens et d'autres intervenants dans le but de prévenir la criminalité avant qu'elle ne se manifeste. Montréal,

Ottawa, Toronto et la Région de Waterloo sont au nombre de ces municipalités.

Dans ces villes, l'administration municipale a créé une structure permanente dans le but d'accroître les investissements consacrés aux services qui s'attaquent aux facteurs de risque. La Ville de Montréal dispose d'un service bien structuré qui met en œuvre des programmes destinés notamment à atténuer la vulnérabilité aux introductions par effraction, de même qu'à réduire l'implication des jeunes dans des gangs, la violence dans les quartiers très criminalisés et le sentiment d'insécurité des femmes sur la rue. La Ville de Montréal et la Région de Waterloo investissent chacune plus de 2 \$ par citoyen dans ces services. La Ville d'Ottawa investit près de 1 \$ par citoyen.

Ces actions :

- contribuent à prévenir la formation de gangs de jeunes;
- incitent les quartiers très criminalisés à prendre en charge des actions destinées à réduire la prostitution, le trafic de stupéfiants et le vandalisme;
- contribuent à réduire la violence envers les femmes;
- permettent aux citoyens de se sentir davantage en sécurité sur la rue.

Bien qu'on ne soit pas en mesure de démontrer une relation de cause à effet, la Ville de Montréal et la Région de Waterloo investissent en prévention de la criminalité depuis plus d'une décennie et affichent des taux de criminalité et de violence plus faibles que ceux de la plupart des autres municipalités.

Pour que les villes canadiennes parviennent à réduire la criminalité d'une manière qui soit rentable par le biais d'approches de prévention antérieures à la criminalité, il faut que les administrations municipales acceptent de jouer ce rôle particulier. Cela exigera que les autres ordres de gouvernement confirment ce mandat et qu'ils contribuent au financement, comme dans le cas des réussites observées en Europe. Il faudra que les trois ordres de gouvernement parviennent à conclure des ententes tripartites qui mettent à profit la capacité des municipalités de cerner les problèmes locaux et de trouver des solutions.

# ASSUMER LA RESPONSABILITÉ\*

## Sommaire stratégique

La sécurité est à la base du développement et de la qualité de vie dans une municipalité. La sécurité de la collectivité résulte de la collaboration de plusieurs acteurs et, en ce sens, elle est de plus en plus considérée comme « l'affaire de tous ». Elle n'incombe pas uniquement à la police et elle n'est pas nécessairement assurée par les programmes sociaux et les évolutions économiques.

Mais la sécurité peut s'avérer « l'affaire de personne », si les maires, les conseillers municipaux, les chefs de police et les gestionnaires municipaux ne font pas preuve de leadership et de détermination pour s'attaquer à la criminalité et à ses causes dans leur ville.

Ils sont dans une position stratégique pour mobiliser l'ensemble des services municipaux ainsi que les acteurs institutionnels et communautaires clés en vue de relever ces défis par le biais de partenariats efficaces et orientés vers l'action.

La municipalité doit mettre sur pied ou renforcer un centre de responsabilité afin de multiplier les partenariats, les politiques et les investissements, qui réduiront la criminalité et amélioreront la sécurité de la collectivité.

Pour une municipalité de 100 000 habitants, le centre de responsabilité devrait pouvoir compter sur une personne-ressource attirée, sur un budget de planification, de développement et de programmation ainsi que sur une instance de concertation qui serait le point focal de la collaboration et de la coopération entre les différents intervenants.

### Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Affirmer leur leadership et leur engagement l'égard de la sécurité de la collectivité avant que la criminalité ne se manifeste
2. Confier la responsabilité de coordonner les efforts en matière de sécurité de la collectivité à une unité spécifique au sein de l'appareil municipal et allouer les ressources nécessaires à cette fin
3. Faire en sorte que la communauté et les intervenants clés développent une vision partagée des défis en matière de criminalité et d'insécurité, notamment :
  - la municipalité, les commissions scolaires, le service de police et les organisations non-gouvernementales;
  - la collaboration entre tous les ordres de gouvernement (entre autres dans le cadre d'ententes tripartites);
4. Faciliter l'émergence d'un plan stratégique, de partenariats tournés vers l'action et de politiques visant à favoriser la collaboration et la reddition de compte
5. Considérer la sécurité comme une priorité transversale dans le cadre de la planification stratégique et de l'organisation des services de la municipalité, permettant ainsi de fixer des buts et des objectifs

---

\* Rédigé par Claude Vézina, Conseiller en sécurité urbaine

## Argumentaire

### Encourager le leadership des autorités locales

La sécurité d'une collectivité résultera du développement d'une vision partagée par tous les intervenants et d'une stratégie intégrée d'action. Ceci nécessite un leadership affirmé de la part des acteurs municipaux clés : maires et conseillers, chefs de police et directeurs généraux des municipalités.

Reconnaître la sécurité comme une priorité pour le bien-être de la collectivité et pour son développement social et économique est une responsabilité importante des élus locaux. Les maires et les conseillers jouent un rôle clé dans la sensibilisation et la mobilisation des intervenants institutionnels et communautaires. Dans plusieurs municipalités, la responsabilité pour la sécurité de la collectivité est confiée à un membre

#### Encadré n° 1 Groupes de travail et tables rondes des maires

Mis sur pied en 2008, le *Groupe de travail du maire d'Edmonton sur la sécurité de la collectivité* rassemble quelque 27 représentants de la communauté. Son mandat est de déterminer les moyens de réduire la criminalité et d'améliorer la sécurité. L'accent est mis sur les solutions préventives plutôt que répressives. Une stratégie d'ensemble sera proposée d'ici le milieu de 2009.

À Surrey, le *Groupe de travail du maire sur la sécurité publique et la réduction de la criminalité*, lancé en 2007, a résulté en l'adoption d'une stratégie d'action intégrée en quatre volets prioritaires.

Lancée en 2006, la *Table ronde du maire de Halifax sur la violence et la sécurité publique* a proposé une stratégie à long terme sur une vaste gamme de questions. Au début de 2009, le Conseil de la municipalité régionale de Halifax a décidé de créer un Bureau de la sécurité publique afin de donner suite aux recommandations de la table ronde.

important du comité exécutif et à une commission permanente du conseil. De plus, les maires de certaines villes canadiennes ont choisi de relever ce défi de façon plus globale en mettant en place des groupes de travail spéciaux et des tables rondes chargés de se pencher sur les causes de la criminalité et de la violence et de recommander des actions concrètes et ciblées à cet égard.

Sous l'impulsion des chefs de police, des approches de police communautaire et de résolution de problèmes ont été mises en œuvre dans plusieurs villes canadiennes. Ces modèles mettent l'accent sur les relations avec les citoyens et sur des partenariats avec les intervenants. Les directeurs généraux des municipalités ont également une contribution importante à apporter en regard de la

sécurité de la collectivité; la mobilisation de l'appareil municipal ainsi que la coordination des différents services sont directement de leur ressort. Ils sont notamment responsables du processus de planification stratégique au sein de la municipalité ainsi que du suivi des décisions et des politiques adoptées par le conseil de ville.

### Construire des partenariats avec les acteurs clé et la communauté

Développer une approche intégrée en matière de sécurité de la collectivité nécessite que les acteurs clés unissent leurs forces à celles des dirigeants municipaux. La participation de plusieurs agences et organismes ainsi qu'une étroite coordination de leurs efforts et de leurs ressources sont des conditions préalables en vue de s'attaquer aux causes multiples de la délinquance, de la violence et de l'insécurité. Différents modèles de structures de concertation ont été mis en place à l'échelle municipale. Elles ont pour objectifs de :

- Dégager une perspective émanant de la communauté et créer un forum propice aux discussions
- Développer une compréhension commune des enjeux et une vision d'avenir
- Déterminer les éléments d'une stratégie locale visant à s'attaquer aux problèmes de criminalité et à leurs causes
- Forger des partenariats orientés vers l'action
- Mobiliser et coordonner les ressources financières et techniques
- Assurer le suivi et évaluer les stratégies globales et les programmes spécifiques
- Favoriser la participation et l'implication du public

#### Encadré n° 2 Prévention du crime Ottawa

Mis en place en 2005, Prévention du crime Ottawa (PCO) regroupe la Ville d'Ottawa, le service de police, Centraide, la Société d'aide à l'enfance d'Ottawa et quatre conseils scolaires. Son conseil d'administration réunit 12 membres représentant l'ensemble de la collectivité et les institutions partenaires.

La mission de PCO est de contribuer à réduire la criminalité et d'améliorer la sécurité publique à Ottawa par une action préventive et concertée basée sur des données probantes. L'organisme élabore à cet effet un plan stratégique englobant toute la collectivité. Un Forum communautaire fournit une rétroaction et des avis.

## Coordonner par le truchement d'un centre de responsabilité

Confier à une unité spécifique au sein de l'appareil municipal la responsabilité de coordonner les efforts en matière de sécurité de la collectivité est une condition essentielle au succès. Ceci permet d'assurer le suivi et de mettre effectivement en œuvre les orientations, les politiques et les priorités. Ces centres de responsabilité peuvent avoir le mandat de :

- Appuyer les structures de concertation en place et assurer la liaison avec les élus municipaux, les gestionnaires et les autres intervenants
- Être le point focal pour la mise en commun de l'information stratégique et pour établir les passerelles entre les programmes et les projets
- Contribuer à l'analyse des enjeux et des tendances de la criminalité et de l'insécurité
- Fournir un soutien stratégique et technique dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la vision stratégique municipale, des politiques de sécurité, des plans d'action et des projets
- Élaborer des stratégies de mobilisation des ressources financières
- Développer des indicateurs, suivre la mise en œuvre des plans d'action et des projets, faire rapport aux autorités municipales et aux autres intervenants des progrès réalisés
- Concevoir des stratégies et des outils de communication

### Encadré n° 3 La Municipalité régionale de Waterloo

Le Conseil de la Région de Waterloo sur la prévention de la criminalité a été mis sur pied en 1993. Il est une division au sein du Bureau du président de la Région et a pour but « d'accroître la sécurité de la collectivité en faisant de la prévention de la criminalité la responsabilité de tous ». Il réunit quelque 25 membres représentant les municipalités, la police, les agences sectorielles, les organismes communautaires, etc.. Le Conseil assure la liaison avec les partenaires et met l'accent sur la communication, l'éducation du public et la construction de partenariats.

La Région assure le financement de base du Conseil, ce qui permet de générer des commandites d'entreprise additionnelles. Une équipe de six professionnels est chargée du développement, de la coordination et de la mise en œuvre du programme de travail et des priorités. Au sein de l'équipe, la directrice générale joue un rôle clé, notamment au plan de la planification stratégique, de l'interface politique, de la liaison et de la mobilisation des ressources.

Un des objectifs du *Plan stratégique 2007-2010 de la Région de Waterloo* est d'améliorer la sécurité de la collectivité en réduisant et en prévenant les risques contribuant à la criminalité, à la victimisation et à l'insécurité.

### Encadré n° 4 La Ville de Montréal

Le programme de sécurité urbaine est coordonné par la Direction du développement social. Il comprend Tandem, un programme de prévention de la criminalité en place depuis 1982 à l'échelle des arrondissements; la médiation sociale et une intervention liée aux gangs de rue. Cette unité centrale travaille en étroite collaboration et apporte un appui aux arrondissements, aux autres services municipaux et à une vaste gamme de partenaires externes.

Seize arrondissements participent au programme Tandem. De petites équipes de conseillers en prévention sont en place dans chaque arrondissement. Dix-huit organismes communautaires sont mandatés pour mettre en œuvre des plans locaux de prévention de la criminalité. En 2007, près de 2 800 activités ont été menées et plus de 100 000 personnes ont été touchées.

La *Charte montréalaise des droits et responsabilités* adoptée en 2006 comprend un chapitre entier consacré à la sécurité. Le Conseil d'agglomération de Montréal a adopté en 2007 une *Politique pour un environnement paisible et sécuritaire* prévoyant la création de tables de concertation locales sous le leadership des élus.

## Ancrer la sécurité de la collectivité dans le gouvernement municipal

Quand elles planifient pour l'avenir, les municipalités examinent les tendances, les avantages et les défis, en fonction de facteurs démographiques, sociaux et économiques. Toutefois, la sécurité de la collectivité est rarement prise en compte et examinée de façon approfondie lors des travaux sur ces perspectives d'avenir. En général, on mentionne le souhait de préserver un environnement sécuritaire et de fournir des services policiers de bonne qualité, mais l'analyse des enjeux au plan de la criminalité et de l'insécurité est souvent limitée, ce qui ne permet pas de fixer des objectifs clairs en vue d'améliorer la qualité de la sécurité au cours des années subséquentes.

Sur une base plus quotidienne, les municipalités canadiennes mettent de l'avant différentes actions en vue de réduire et prévenir la criminalité. Parmi celles-ci, mentionnons la police communautaire, l'aménagement sécuritaire, des programmes pour les jeunes à risque, l'appui à des organismes communautaires, la revitalisation urbaine, la médiation et des campagnes de sensibilisation. La plupart de ces initiatives font appel à des partenariats avec différents intervenants du milieu.

Le défi des municipalités est d'assurer une orientation cohérente en intégrant l'ensemble de ces actions dans une stratégie globale et en coordonnant les différents services et organismes municipaux. Une avenue à considérer est l'élaboration de politiques municipales sur la sécurité de la collectivité, similaires à celles sur la famille, les loisirs et le développement communautaire. Ces politiques permettent de rassembler tous les éléments de la vision et de l'action municipale, en plus de fournir un cadre pour une concertation et une coordination efficace.

#### **Encadré n° 5 Le Plan stratégique 2009-2018 d'Edmonton**

Le Plan considère la sécurité comme un des facteurs pertinents à prendre en compte. Des objectifs spécifiques ont été établis pour les trois premières années :

- réduire et prévenir la criminalité dans les transports en commun, au centre-ville et dans les quartiers
- réduire la malpropreté, les graffitis et le vandalisme dans certaines zones ciblées
- accroître la participation et l'engagement communautaires

En intégrant la réduction et la prévention de la criminalité dans leur planification stratégique et en élaborant des politiques de sécurité de la collectivité, les municipalités sont en mesure de :

- Répondre de manière proactive aux besoins de la communauté en matière de sécurité
- Favoriser un engagement à long terme de la part de la municipalité et des autres intervenants
- Mobiliser le conseil de ville et les gestionnaires municipaux autour d'objectifs clairs visant à améliorer la sécurité de la collectivité
- Faire un choix éclairé des actions préventives les plus pertinentes en regard des connaissances et des données probantes
- Intégrer les interventions de la police et celles des autres services municipaux en vue d'une action plus efficace et plus cohérente à l'échelle des quartiers
- Offrir une base solide pour des partenariats stratégiques et financiers avec les autres ordres de gouvernement

#### **Encadré n° 6 Québec La Politique de sécurité urbaine de la Ville de Québec**

Cette politique, adoptée en 2003 à la suite d'une vaste consultation, vise à favoriser l'implication du public dans la prévention de la criminalité, la sensibilisation et à mesurer la qualité de la sécurité. Les actions prévues incluent :

- des sessions de travail avec les organismes communautaires et des partenariats locaux
- des programmes de sécurité urbaine initiés par les citoyens
- la formation du personnel municipal en matière d'aménagement sécuritaire

# PLANIFIER STRATÉGIQUEMENT\*

## Sommaire stratégique

La fiche *Les raisons d'investir* mettait en lumière les torts engendrés à la société par la criminalité, attirait l'attention sur la proportion sans cesse croissante des impôts municipaux consacrée aux services policiers et insistait sur les coûts qu'entraînerait pour les municipalités le fait de renoncer au « potentiel de la prévention ». Un des éléments clés permettant de changer la situation est la mise en œuvre d'un processus permanent de planification stratégique s'appuyant sur des données pour orienter la programmation.

La plupart des villes canadiennes disposent d'un plan stratégique d'ensemble, de plans de transport, de santé et autres. Peu d'entre elles ont un plan détaillé visant à réduire la criminalité et à renforcer la sécurité de la collectivité.

Les Nations Unies, l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres organisations ont recommandé d'impliquer les intervenants clés, tels les résidents, les leaders communautaires, la police et les responsables du logement, dans un processus de planification stratégique destiné à réduire la criminalité et à renforcer la sécurité de la collectivité.

Ottawa, Montréal et la Région de Waterloo sont au nombre des villes qui innovent avec succès au chapitre de la planification en matière de prévention de la criminalité au Canada. D'autres villes, dont Edmonton, Halifax et Winnipeg, ont maintenant amorcé leur propre processus de planification.

Des ressources additionnelles seront requises afin de planifier et de mettre en œuvre des programmes efficaces de prévention de la criminalité. L'expérience de certaines collectivités canadiennes a démontré qu'une municipalité doit investir au moins un dollar par citoyen pour mettre en place et soutenir un processus qui permettra l'utilisation la plus efficiente possible des ressources limitées pour réduire la criminalité et renforcer la sécurité de la collectivité. Les programmes d'action quant à eux feront l'objet d'un financement distinct.

### Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Mettre en place un processus de planification stratégique en quatre temps, impliquant les acteurs clés :
  - analyser les problèmes de criminalité qui affectent votre municipalité;
  - fixer des priorités et choisir les meilleures stratégies d'intervention;
  - mettre en œuvre les programmes;
  - évaluer le processus et ses résultats.
2. Gérer le processus par le biais des actions proposées dans les fiches *Assumer la responsabilité* et *L'implication du public*, tout en veillant à assurer un appui financier correspondant à celui décrit dans la fiche *Les raisons d'investir*, en vue d'allouer et d'obtenir le financement proposé dans la fiche *Investir de façon éclairée*.

---

\* Rédigé par Rick Linden, Université du Manitoba



## Argumentaire

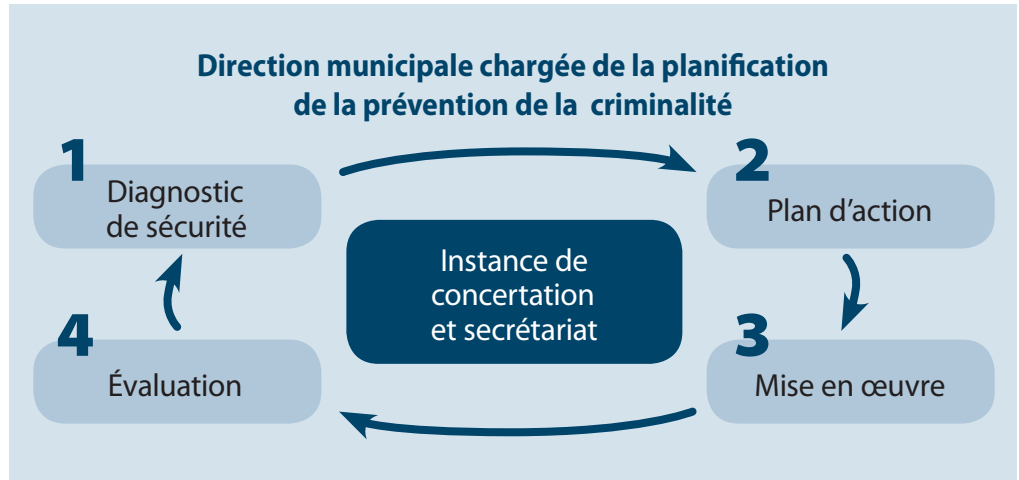
### Le processus de planification

La planification est l'un des éléments clés du succès des efforts de prévention de la criminalité. Cette fiche présente quelques mesures simples que vous pourrez prendre pour faire en sorte que les programmes mis en œuvre dans votre collectivité contribuent à réduire la criminalité et à assurer une meilleure qualité de vie pour les résidents. Cette fiche met l'accent sur la planification stratégique à long terme, mais on pourrait appliquer un processus semblable à des problèmes locaux à plus court terme devant être résolus rapidement.

La première étape est de **procéder à l'analyse des problèmes criminalité et de désordre dans votre collectivité** et de les situer dans leur contexte social. L'information recueillie à cette étape vous aidera à **fixer vos priorités**. Vous ne pouvez pas tout faire en même temps, il vous faudra donc établir quels crimes et quelles collectivités devraient être la cible de programmes de prévention. Cette étape s'apparente à un diagnostic médical : il est difficile de recommander le bon traitement, si on n'a pas une connaissance approfondie du problème. Le fait de mettre l'accent sur des problèmes particuliers aide à déterminer qui devrait être impliqué dans les programmes de prévention. Il est également beaucoup plus facile de coordonner le travail de divers organismes, si tous comprennent clairement la nature des problèmes et le rôle qu'ils peuvent jouer pour les prévenir.

La prochaine étape consiste à **amener les membres de la collectivité à se concerter** en vue de trouver des solutions. Il est préférable d'impliquer les gens à l'étape de la planification plutôt que de concevoir des programmes et de leur demander leur aide et leur coopération par la suite. Initialement, un groupe de planification devra s'acquitter de trois tâches : **établir des priorités, convenir des meilleures stratégies** à adopter et trouver les moyens d'**impliquer le reste de la collectivité dans la mise en œuvre** des programmes retenus.

La dernière étape consiste à **mettre en œuvre et à évaluer** vos programmes.



L'expérience démontre qu'un tel processus de planification est essentiel. La criminalité est souvent le reflet des problèmes profondément enracinés dans la collectivité tels que la pauvreté, les déficiences en matière de logement et l'exclusion sociale. Il n'est pas facile de surmonter ces obstacles et de bâtir une collectivité en santé, mais il est possible de le faire si vous faites un bon travail au chapitre de la planification et de la mise en œuvre.

### ÉTAPE 1 — Analyser les problèmes et fixer les priorités en matière de prévention

#### I. UN APERÇU DE LA CRIMINALITÉ DANS VOTRE COLLECTIVITÉ

Votre première tâche sera de procéder à une évaluation initiale des problèmes de criminalité dans votre collectivité. Cette étape contribuera à établir le contexte du reste de votre planification.

#### Questions clés relatives à la criminalité

1. Quels secteurs ont les taux de criminalité les plus élevés?
2. Quels sont les problèmes de criminalité les plus graves dans les quartiers les plus criminalisés?
3. Quelles sont les tendances de la criminalité? Augmente-t-elle ou diminue-t-elle? Quelles communautés sont les plus affectées par la peur du crime?

#### Questions clés relatives à la collectivité

1. Quelles sont les caractéristiques démographiques des quartiers les plus criminalisés (c.-à-d. âge, race, sexe, etc.)
2. Quelles sont les tendances économiques dans les quartiers dans les quartiers les plus criminalisés? Y a-t-il de l'activité économique? Le taux de chômage est-il élevé?
3. Quel est le niveau de la peur du crime dans le quartier?

### Sources de données utiles à la planification en matière de prévention de la criminalité

1. Les crimes signalés à la police – dans la plupart des cas, lorsque les Canadiens pensent aux taux de criminalité, ils ont en tête les données publiées par Statistique Canada à partir des crimes consignés par l'ensemble des services policiers. Toutefois, plusieurs crimes ne sont pas signalés par les victimes.
2. Les enquêtes sur la victimisation – Statistique Canada mène une enquête nationale sur la victimisation tous les cinq ans. Celle-ci fournit de l'information relative aux crimes non signalés à la police ainsi que de l'information détaillée relative aux victimes et aux facteurs de risque.
3. Les enquêtes sur la criminalité auto-déclarée – les gens sont invités à révéler leurs comportements délinquants.
4. Les études cartographiques – Le Centre canadien de la statistique juridique a mené des études cartographiques dans plusieurs villes qui font ressortir le lien entre la criminalité et les caractéristiques des quartiers.
5. Les indicateurs sociaux – le revenu, les réseaux sociaux, les ressources institutionnelles, l'implication de la communauté et d'autres facteurs.

Les renseignements recueillis à ce stade vous aideront à décider de vos priorités.

### II. ÉTABLIR DES PRIORITÉS : À QUELS PROBLÈMES FAUT-IL S'ATTAQUER EN PREMIER?

Vous ne disposerez jamais des ressources suffisantes pour vous attaquer à tous les problèmes de criminalité dans votre ville; il vous faudra donc établir des priorités. Ceci peut s'avérer difficile. Comment décider d'affecter vos ressources limitées dans un quartier très criminalisé plutôt qu'un autre? Comment établir qu'on devrait donner priorité à la violence conjugale plutôt qu'aux vols qualifiés? Bien qu'il existe des critères pour vous aider à prendre une décision, il s'agit en fin de compte d'une question de jugement. Mais le défaut de déterminer quels problèmes devraient être ciblés en priorité aura pour effet de disperser vos efforts et d'en atténuer considérablement la portée.

Voici certains des critères dont vous pouvez tenir compte :

- Quels quartiers ont les problèmes de criminalité les plus graves?
- Quels crimes ont l'incidence la plus élevée?
- Observe-t-on une baisse de certains crimes alors que d'autres sont en hausse?
- Quels crimes préoccupent le plus les membres de la collectivité?
- Quels crimes pourraient être les plus faciles à prévenir?
- La collectivité et le système de justice s'emploient-ils déjà à résoudre certains problèmes?
- Serait-il plus facile d'obtenir des ressources pour s'attaquer à certains problèmes plutôt qu'à d'autres?

### III. L'ANALYSE DES PROBLÈMES CIBLÉS ET DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Votre analyse précédente correspondait à un processus plutôt sommaire qui utilisait des renseignements facilement disponibles. Après avoir établi quels crimes devraient être ciblés dans certains quartiers, vous devriez procéder à une analyse plus approfondie. En plus d'utiliser les données statistiques sur la criminalité, vous pouvez décider de mener des enquêtes dans la collectivité, avoir des entretiens avec des délinquants, échanger avec des personnes clés et tenir des rencontres avec la communauté. Vous devriez recueillir autant de renseignements que possible à ce stade. Plus vous en apprendrez au sujet de la criminalité et de son contexte communautaire, meilleures seront vos chances de réussite.

#### *Analyse du problème – renseignements relatifs aux problèmes ciblés*

- Les caractéristiques des **victimes ou des cibles**
- Les caractéristiques des **contrevenants**
- Les caractéristiques communes des **lieux** où les infractions sont commises
- Les **moments** où les infractions sont commises
- La présence **d'alcool** ou de **drogue**
- Les facteurs contribuant à créer des **occasions de délit** (comme un éclairage inadéquat ou une surveillance inadéquate des édifices à logement)
- Les **méthodes** distinctives de commission des infractions

#### *Analyse de la collectivité – renseignements relatifs à votre collectivité*

- Les **caractéristiques sociales** telles que l'âge, le sexe, la race et l'origine ethnique, la stabilité du milieu, les enjeux liés à l'école et les conditions socioéconomiques dans leur ensemble.
- Les **caractéristiques physiques du milieu**, incluant la nature et l'état du logement, la densité de la population, l'état général du quartier, les caractéristiques du transport, la nature des commerces et des industries.
- Les **actifs et les forces de la collectivité**, incluant les groupes et associations communautaires, les groupes culturels, les leaders communautaires, les institutions stables telles que les Églises et les entreprises, les centres de loisirs, les programmes communautaires et les programmes de financement.

### ÉTAPE 2 – Choisir les meilleures stratégies

Le développement le plus important à se produire récemment en prévention de la criminalité a été l'accent

mis sur la prévention **reposant sur des données probantes**. On entend par prévention reposant sur des données probantes le fait de mettre en œuvre des programmes ayant démontré leur efficacité ailleurs et le fait d'**éviter** de recourir à des programmes qui se sont avérés inefficaces — on a gaspillé beaucoup de temps et d'argent en adoptant des programmes en dépit du fait que la recherche ait démontré leur échec à d'autres endroits. Vous pouvez toujours faire preuve d'innovation et mettre au point de nouveaux programmes, mais il vous faut tenir compte des leçons apprises ailleurs.

Nous avons appris une autre leçon : les initiatives de prévention de la criminalité qui connaissent le plus de succès découlent d'une **approche globale**. Les causes de la criminalité sont complexes et il n'y a pas de solutions faciles. Plutôt que de compter sur un seul programme ou une seule stratégie, vous devriez avoir recours à divers programmes ciblant différents aspects du problème à résoudre. Les catégories qui suivent devraient vous aider à envisager diverses stratégies :

- **Le développement social** – programmes axés sur le rôle parental, programmes scolaires
- **L'action communautaire** – programme de surveillance de quartier, patrouilles de citoyens
- **Les stratégies policières** – maintien de l'ordre axé sur le délinquant ou sur les foyers de criminalité
- **L'aménagement du milieu physique** – protection des cibles, amélioration de l'éclairage
- **Les stratégies administratives** – les règlements de zonage, les ordonnances de sécurité

### ÉTAPE 3 – Mettre le programme en œuvre

Votre plan de mise en œuvre dépendra des particularités de votre programme et de votre collectivité. Toutefois, tous les programmes devront tenir compte de deux facteurs parfois négligés.

En premier lieu, il est nécessaire **d'impliquer la collectivité** dans votre programme. Vous devriez faire des efforts particuliers pour assurer la participation des groupes plus difficiles à mobiliser, qui pourraient être touchés par la criminalité.

En deuxième lieu, il est nécessaire d'avoir des **stratégies de soutien** afin d'assurer la pérennité de votre programme. Il arrive souvent que les activités liées à un programme perdent graduellement de la vitesse à mesure que l'enthousiasme diminue. À titre d'exemple, le renouvellement de la population au sein d'un quartier peut entraîner une participation moindre à des programmes, tel la surveillance de quartier, à moins qu'on n'incite les nouveaux venus à y participer.

### ÉTAPE 4 – Évaluer

Il est nécessaire d'évaluer tant le processus que ses résultats. **L'évaluation du processus** requiert d'assurer le suivi de la mise en œuvre de votre programme. Cela est nécessaire afin de s'assurer que les tâches critiques sont réalisées dans les délais prévus et que chacune des étapes a été réalisée correctement.

**L'évaluation des résultats** exige que l'on évalue les incidences du programme sur la collectivité. La mesure des résultats peut inclure la perception qu'ont les résidents de leur qualité de vie, le sentiment d'insécurité et les niveaux de criminalité. L'évaluation vous permet de jauger la valeur de votre programme et d'y apporter les modifications nécessaires afin qu'il puisse s'adapter aux enjeux et aux nouvelles conjonctures. L'évaluation joue un rôle crucial pour la mise au point de programmes efficaces pour l'avenir en aidant les planificateurs à tirer profit des réussites et des échecs.

# L'IMPLICATION DU PUBLIC\*

## Sommaire stratégique

La série 1, *Investir de façon éclairée dans la sécurité urbaine*, démontre la nécessité pour les élus municipaux et leurs gestionnaires clés d'adhérer à l'approche de la prévention de la criminalité. Elle met en lumière la nécessité d'un modèle de gouvernance rigoureux et efficace pour guider les efforts de réduction de la criminalité et trace les grandes lignes d'un processus de planification et de mise en œuvre qui assure que la municipalité s'attaque efficacement à ses problèmes.

Il ne manque qu'un ingrédient clé : l'implication du public et de la collectivité. En deux mots, la réussite des programmes de prévention de la criminalité dépend de l'appui et de l'implication de la collectivité.

Cette fiche examine les moyens par lesquels une municipalité peut favoriser l'implication du public et la participation de la collectivité aux initiatives de prévention de la criminalité. Il arrive trop souvent que la collectivité ne s'implique pas dans les initiatives de prévention de la criminalité et que les programmes se soldent par un échec.

Si la collectivité participe à la résolution de ses problèmes, cela contribuera à responsabiliser les gens, en leur donnant plus de contrôle sur leur quartier, de même qu'à renforcer les capacités de la collectivité en vue d'assurer la sécurité à l'avenir.

Qu'avons-nous appris des études réalisées sur les moyens d'impliquer le public dans des efforts efficaces de prévention de la criminalité?

### Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Communiquer efficacement avec le public en étant à l'écoute de la communauté et en rendant disponible l'information sur les tendances de la criminalité, les enjeux sur le terrain et les programmes.
2. Miser sur le leadership des organisations communautaires pouvant contribuer à la prévention de la criminalité et leur fournir un appui municipal soutenu, notamment dans les quartiers très criminalisés où les ressources font défaut.
3. Coordonner les services municipaux à l'échelle des quartiers et prendre en compte les actifs et les besoins de chaque communauté.
4. Mettre à contribution les nouvelles technologies Internet et les médias communautaires pour susciter la discussion, incluant les outils de réseautage social.

---

\* Rédigé par Rick Linden, Université du Manitoba

## Argumentaire

La réussite de la plupart des initiatives de prévention de la criminalité dépend de l'appui et de la participation de la collectivité. Cet appui et cette participation ne se manifestent toutefois pas automatiquement. La participation aux initiatives de prévention de la criminalité tend à être faible, surtout dans les quartiers les plus criminalisés. Dans ces milieux, la peur du crime peut amener les gens à s'isoler et certains résidents, qui se sentent marginalisés en raison de leur race, de leur classe sociale ou de leur sexe, peuvent sentir que leur participation ne serait pas bien accueillie.

Dans les quartiers les plus criminalisés, le succès des programmes de prévention de la criminalité dépendra de l'appui fourni par les administrations municipales, les organismes sociaux et le milieu des affaires. L'implication du public requiert dans bien des cas que s'établisse un partenariat entre les membres de la collectivité et ceux qui ont accès au pouvoir et aux ressources, sans quoi les chances de réussite des groupes communautaires sont très minces.

Nous avons appris que plusieurs éléments contribuent à favoriser la mobilisation du public. Parmi ceux-ci, mentionnons : une communication efficace; la nécessité d'être à l'écoute de la communauté; l'importance de soutenir les groupes communautaires; la nécessité de faire l'inventaire des actifs et des besoins de la collectivité; l'opportunité de collaborer, si possible, avec les groupes communautaires existants; et l'importance d'allouer les ressources requises pour assurer la poursuite des programmes établis.

Cette fiche se penchera sur les moyens que peut utiliser une municipalité pour favoriser l'implication du public et la participation de la collectivité aux initiatives de prévention de la criminalité.

### La communication : veiller à ce que le public soit informé

Il sera difficile de mobiliser la collectivité si le public n'a pas accès à une information pertinente en temps opportun. Une stratégie de communication efficace peut aider à susciter et à maintenir des appuis à votre programme. Il est très important de communiquer de manière régulière des informations sur les **statistiques et les tendances de la criminalité** à l'échelle de l'ensemble de la ville et à celle des quartiers (cf. l'encadré n° 1). Les municipalités peuvent également mener des enquêtes d'opinion pour évaluer les **perceptions de la sécurité** qu'ont les gens, notamment

dans les endroits publics tels que les parcs, les zones commerciales et les transports en commun et en ce qui a trait à des activités quotidiennes telles que circuler dans le quartier et se rendre au travail ou à l'école.

#### Encadré n° 1 Les statistiques criminelles sur Internet

Le Service de police de Winnipeg diffuse sur Internet des statistiques à jour sur la criminalité à l'intention du public. Les statistiques relatives à la plupart des crimes majeurs sont mises à jour quotidiennement et il est possible d'obtenir un aperçu des tendances hebdomadaires, mensuelles et annuelles. Des cartes géographiques informatisées présentent l'incidence de ces crimes dans chacun des districts policiers de la ville. N'importe qui peut accéder à ces statistiques en cliquant sur l'icône CrimeStat dans la page d'accueil anglaise du site Internet de la Ville de Winnipeg ([www.winnipeg.ca](http://www.winnipeg.ca)). D'autres villes, notamment Régina et Ottawa, publient également des statistiques en ligne.

Les villes peuvent présenter des données sur la criminalité dans une perspective plus large. En établissant des liens entre les statistiques de la criminalité et certaines questions, telles la santé publique, le logement, l'aménagement urbain et la vitalité des quartiers, il devient plus facile de comprendre la nature, les répercussions et les causes de la criminalité et des désordres.

Les municipalités doivent aussi s'assurer de véhiculer le message que la prévention de la criminalité peut être efficace et que tous ont un rôle à jouer à cet égard. Des enquêtes menées au Canada révèlent un appui solide pour une approche préventive de la criminalité. Toutefois, les initiatives de prévention de la criminalité reçoivent une couverture médiatique limitée, comparativement aux politiques axées sur la répression. Une politique de communication ouverte avec la population peut s'avérer un bon moyen de motiver les gens et de soutenir leur participation.

Ceux qui militent en faveur de la prévention de la criminalité doivent tenter d'attirer l'attention des médias sur des expériences positives. Il existe d'autres moyens de faire connaître ces programmes, notamment en diffusant des messages d'intérêt public à la télévision et à la radio; au moyen d'affiches dans les lieux de travail, les écoles, les projets d'habitation et les immeubles à logements ainsi qu'au moyen d'articles dans les journaux communautaires. Dans les quartiers fortement criminalisés, les contacts personnels peuvent s'avérer le moyen le plus efficace d'amener les gens à s'impliquer dans des activités de réduction de la

criminalité; ainsi, faire du porte-à-porte et organiser des assemblées de cuisine constituent de bons moyens de diffuser de l'information au sujet des programmes de prévention. Les nouvelles technologies de réseautage social peuvent également être utilisées à cette fin.

## Être à l'écoute et miser sur l'implication du public

Les municipalités doivent se doter de mécanismes de consultation efficaces pour favoriser la participation du public. Habituellement, les citoyens et divers groupes peuvent faire des représentations dans le cadre des séances du conseil municipal ou de comités permanents. Mais, pour ouvrir un dialogue fructueux sur la sécurité de la collectivité avec un large éventail d'intervenants, il faut adopter des approches novatrices. Des réunions de type *town hall*, des groupes et des comités de travail, des ateliers et des campagnes de sensibilisation constituent certains des outils à la disposition des municipalités. Les sondages d'opinion et les enquêtes peuvent aussi fournir une occasion aux citoyens de communiquer leurs préoccupations et leurs suggestions relatives à la sécurité de la collectivité.

## Appuyer les efforts communautaires

Si l'on fait appel à des bénévoles, il faudra que quelqu'un soit responsable de l'organisation et de la coordination des réseaux de bénévoles. Si l'on veut consulter divers milieux, il faudra que quelqu'un s'occupe de faciliter et de structurer les consultations. De nombreuses collectivités très criminalisées ne sont pas en mesure de prendre en charge ces démarches, à tout le moins au départ. Les municipalités doivent donc venir en aide aux organismes communautaires et aux ONG en leur offrant un appui technique et financier. On pourra aussi renforcer les capacités locales au moyen d'outils pratiques tels que des marches exploratoires ou audits de sécurité (cf. encadré n° 2), des trousseaux de diagnostic local de la sécurité et des ateliers de formation. Ces outils responsabiliseront les intervenants locaux en leur fournissant la capacité d'analyser et de comprendre les facteurs contribuant à la criminalité et à l'insécurité dans leur quartier.

Les municipalités doivent également s'assurer que les efforts déployés dans la collectivité sont coordonnés. Il se pourrait qu'un large éventail de services gouvernementaux, de groupes communautaires, d'ONG, d'entreprises privées et d'associations de gens d'affaires soient à l'œuvre dans un même quartier, mais leurs efforts auront un effet limité s'ils ne sont pas coordonnés. La prévention de la criminalité requiert un

### Encadré n° 2 Régina – la PCAM comme moyen d'impliquer la collectivité

Le Service de police de Régina et le Service municipal de développement communautaire et social ont misé sur la prévention de la criminalité par l'aménagement du milieu (PCAM) pour accroître l'implication de la collectivité dans l'amélioration des quartiers et dans la prévention de la criminalité. Le Service de police a offert une formation en matière de PCAM aux membres de deux associations communautaires dans deux quartiers très criminalisés. Par la suite, les résidents forment des équipes avec des personnes qui ont une expertise en PCAM et sont chargés de réaliser des marches exploratoires dans leur quartier.

Les marches exploratoires sont un bon moyen de commencer à mobiliser les collectivités. Il est facile pour les résidents de comprendre le processus et leur contribution à ces audits de sécurité est très importante. Ces marches leur permettent d'apprendre ce qui se passe dans leur quartier et de dresser la liste des choses qui les préoccupent. La municipalité peut rapidement initier certaines actions, tel émonder les arbres pour améliorer l'éclairage, de manière à ce que la collectivité puisse percevoir des signes concrets d'amélioration. De telles interventions font appel à plusieurs services municipaux qui participeront, de ce fait, aux efforts de réduction de la criminalité. La PCAM peut aussi déboucher sur d'autres approches de prévention de la criminalité. À titre d'exemple, dans l'un des quartiers de Régina, un groupe d'emploi formé de jeunes a été mis sur pied et leurs services ont été retenus pour réaliser certains des travaux recommandés à l'issue des marches exploratoires.

effort ciblé : un des enseignements qui se dégage des évaluations portant sur la prévention de la criminalité est que les interventions trop fragiles ne mènent à rien. La coordination aide à assurer qu'une masse critique de ressources sont mises à contribution pour s'attaquer aux problèmes de criminalité (cf. l'encadré n° 2).

## Tenter d'impliquer les groupes existants

Les praticiens en prévention de la criminalité ont appris qu'il est presque toujours préférable de mettre à contribution les groupes communautaires existants, telles les associations de quartier, plutôt que de tenter de constituer de nouveaux groupes voués à la prévention de la criminalité. Même si la prévention de la criminalité n'est pas au cœur de leur mandat, ces groupes existants, par leur structure, leur crédibilité et leur connaissance de la collectivité, sont des atouts d'une grande valeur.

Si vous voulez mettre de nouveaux groupes sur pied, des ressources seront nécessaires. Un volet de la *Chicago Alternative Policing Strategy* consistait à faciliter la participation des citoyens en tenant des rencontres mensuelles à l'échelle des secteurs de patrouille dans la ville. Cette démarche a aidé à créer des liens entre la population et la police, mais, dans

certains quartiers, la police a dû avoir recours à des organisateurs communautaires civils pour amener les gens à s'impliquer et pour organiser des activités centrées sur la solution des problèmes locaux.

### Dresser l'inventaire des actifs et des besoins de la collectivité

Il arrive souvent qu'on remarque les problèmes qui affectent les quartiers très criminalisés et qu'on ne tienne pas compte du fait que ces collectivités ont aussi des forces. Si on ne met l'accent que sur les besoins [chômage, piètre qualité du logement, criminalité, problèmes familiaux, échec scolaire, pauvreté], on risque de créer des « quartiers de clientèles » où les résidents se perçoivent comme des gens ayant besoin d'une aide venant de l'extérieur. Cependant, si l'on tient compte des forces et des actifs de la collectivité [leaders, gens d'affaires, Églises, associations de résidents, groupes culturels], on commence à comprendre comment la collectivité pourrait s'aider elle-même. Confier aux résidents la responsabilité et fournir les ressources requises pour améliorer leur communauté constitue le meilleur moyen de renforcer le leadership local et de créer les liens de voisinage si importants pour la santé de la collectivité.

### Assurer la continuité des programmes de prévention

Il faudra assurer la continuité des initiatives de prévention, car les problèmes de criminalité sont habituellement bien enracinés et requièrent une intervention soutenue. Il peut arriver que les membres de la communauté se désintéressent ou décrochent des programmes en raison du temps qu'ils doivent consacrer à d'autres activités ou parce qu'ils déménagent. Le taux de mobilité résidentielle est très élevé dans nos villes, notamment dans les secteurs très criminalisés où la plupart des gens sont des locataires. On observe aussi un fort taux de roulement du personnel au sein des organisations ce qui fait en sorte qu'il faut convaincre les nouveaux venus de poursuivre les activités entreprises par leurs prédécesseurs.

La meilleure stratégie de continuité repose sur des programmes bien planifiés et mis en œuvre avec rigueur, au sein desquels les bénévoles jouent un rôle important. Les initiatives de prévention de la

criminalité qui connaissent du succès sont les plus susceptibles d'attirer et de retenir des bénévoles. Si les gens ont conscience de rendre leur collectivité plus sûre pour eux et leur famille, ils seront plus enclins à continuer de participer. Une stratégie a fait ses preuves : celle qui consiste à mobiliser les gens autour d'enjeux et d'objectifs immédiats, concrets et réalisables et à miser sur les succès initiaux pour motiver les gens à s'attaquer à des enjeux plus importants. Des programmes de formation peuvent contribuer à motiver les bénévoles en développant leur compréhension du projet et en les dotant d'une expertise qui rendra leur travail plus productif et plus agréable. Les bulletins d'information, les dîners de remise de prix et d'autres formes de reconnaissance sont autant de moyens de contribuer à maintenir l'appui de bénévoles.

### Une prestation et une coordination efficaces des services à l'échelle des quartiers

Une prestation et une coordination efficaces des services et des programmes municipaux à l'échelle des quartiers favorisent l'implication de la collectivité. Cela contribuera idéalement à établir un équilibre entre l'intervention policière traditionnelle et des approches novatrices de résolution de problèmes et de participation communautaire faisant appel à des services municipaux, des organismes sociaux, des entreprises et des organisations communautaires. Cette approche aide à développer les capacités localement et à adapter les programmes aux caractéristiques de chaque quartier.

#### Encadré n° 3 Mettre en œuvre la sécurité de la collectivité à l'échelle des quartiers

À Winnipeg, des **coordonnateurs des ressources communautaires** sont affectés à sept secteurs désignés, l'un d'entre eux étant voué à la communauté autochtone. Ils aident à coordonner les actions, font du travail de terrain et facilitent l'émergence des partenariats..

À Vancouver, des **équipes intégrées de service dans les quartiers**, constituées d'employés de la municipalité et d'autres agences communautaires, agissent au-delà des frontières organisationnelles afin d'aider les collectivités à résoudre leurs problèmes.

# LA SÉCURITÉ SUR LES RUES\*

## Sommaire stratégique

Beaucoup de connaissances et d'expérience ont été amassées sur les moyens efficaces de réduire la violence chez les jeunes hommes, y compris au sein de gangs.

La plupart des jeunes hommes mènent une vie rangée, même ceux vivant dans des secteurs très criminalisés. Toutefois, un petit nombre de jeunes hommes est de manière disproportionnée impliqué dans des actes de violence. Ces jeunes hommes ont souvent eu des expériences de vie négatives dans la famille, à l'école ou ailleurs, des expériences qui diffèrent de celles d'autres jeunes hommes vivant dans ces mêmes quartiers et qui ne s'adonnent pas à la violence de manière répétitive.

Des programmes destinés à atténuer les répercussions de ces expériences de vie ont démontré leur capacité de réduire de manière significative la violence chez les jeunes hommes. C'est le cas notamment des *Youth Inclusion Projects*, menés en Angleterre et au Pays de Galles, ainsi que du programme *Quantum Opportunities*, aux États-Unis.

Des villes américaines ont été en mesure de réduire les taux de la violence perpétrée par de jeunes hommes, certaines dans une proportion atteignant 50 % sur une période d'une à deux années, après avoir mis en œuvre un processus de planification faisant appel à la concertation entre la police, les services sociaux et les parents (p. ex. Boston et dix autres villes qui misent sur la *Strategic Approaches to Community Action Initiative*).

Au Canada, des commissions scolaires, des groupes non gouvernementaux et d'autres intervenants s'attaquent aux facteurs de risque qui, on le sait, mènent la violence (cf. les programmes *Fourth R*, *SNAP* et d'autres). Plusieurs municipalités sont à élaborer des stratégies destinées à réduire la violence chez les jeunes hommes, y compris celle rattachée aux gangs.

On pourrait faire plus pour réduire la violence en coordonnant et en investissant dans des stratégies de prévention qui renforcent et adaptent certains programmes efficaces de réduction de la violence.

### Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Examiner attentivement les stratégies municipales mises en œuvre au Canada et à l'étranger et qui se sont avérées efficaces pour réduire le nombre des victimes de la violence perpétrée par de jeunes hommes;
2. Mettre les écoles et d'autres intervenants à contribution pour enseigner aux jeunes hommes des moyens de régler leurs conflits sans recourir à la violence et pour leur apprendre à éviter les comportements susceptibles d'engendrer de la violence.
3. Appuyer les stratégies qui réduiront la violence faite aux enfants, à court terme, et qui favoriseront qu'ils aient au cours de la petite enfance des expériences de vie qui contribueront à réduire la violence à plus long terme.
4. Orienter les programmes et les investissements vers les quartiers de la ville qui sont aux prises avec des taux disproportionnés de criminalité et qui doivent habituellement composer avec la pauvreté, la discrimination raciale, une forte mobilité, un manque de services, etc..

---

\* Rédigé par Irvin Waller, Institut pour la prévention de la criminalité



## Argumentaire

Cette fiche se penche sur les moyens de mettre un terme à la violence dans les rues perpétrée par les jeunes hommes.

La plupart des jeunes hommes mènent une vie rangée et ne versent pas dans la délinquance de manière constante. Mais un petit nombre d'adolescents et de jeunes hommes s'adonnent à la violence de manière fréquente et persistante, étant dans certains cas associés à des réseaux peu structurés qu'on qualifie de « gangs ».

Les meurtres commis par de jeunes hommes à l'aide d'une arme à feu ont fait la manchette des médias dans plusieurs villes canadiennes. Statistique Canada rapporte que le nombre des homicides attribuables aux « gangs » a continué de croître en 2007, comme c'est le cas depuis plus d'une décennie, et que ces homicides comptaient pour un cinquième des homicides commis au Canada. Bien que les manchettes proviennent de Toronto et Vancouver, le taux des homicides tend à être plus élevé dans des villes telles Calgary, Edmonton, Régina, Saskatoon et Winnipeg.

Les enquêtes de Statistique Canada laissent entrevoir que 2 millions d'adultes seront victimes d'une agression annuellement, typiquement des jeunes hommes s'en prenant à d'autres jeunes hommes non armés, et bon nombre le seront plus d'une fois. D'autres enquêtes de Statistique Canada menées à Toronto auprès de jeunes d'âge scolaire révèlent que, chaque année, deux sur cinq d'entre eux sont victimes de violence. Une partie de cette violence est exercée à l'école même ou dans ses environs.

C'est entre les premières années de l'adolescence et la fin de la vingtaine qu'on observe la plus forte incidence de la violence. Une partie de cette violence s'exerce contre les filles. Dans certains cas, elle se manifeste au sein de réseaux peu structurés de jeunes hommes, souvent qualifiés de « gangs », notamment lorsqu'ils s'adonnent au trafic de stupéfiants et se disputent le contrôle d'un territoire.

### Quelles approches se sont avérées efficaces pour réduire la violence chez les jeunes hommes et celle des gangs?

Sur la scène internationale, les plus belles réussites connues au chapitre de la réduction de la violence chez les jeunes hommes ont été menées et coordonnées par des municipalités.

- La **Ville de Boston** est parvenue à réduire de 50 % en deux ans le nombre des homicides commis entre jeunes hommes, en mettant en œuvre une stratégie d'ensemble qui comprenait le recours à des approches stratégiques pour l'utilisation des ressources policières existantes, l'investissement dans des programmes ayant démontré leur efficacité pour aider les jeunes hommes à compléter leurs études et à trouver un emploi ainsi que la mobilisation de mères appelées à faire pression sur les jeunes hommes pour qu'ils s'éloignent de leurs compagnons violents. La phase de mise en œuvre faisait suite à une période consacrée au diagnostic et à développer la concertation. En 2008, le ministère américain de la Justice rapportait que les éléments clés de cette stratégie basée sur des approches stratégiques de l'action communautaire (*Strategic Approaches to Community Action Initiative*) avaient été reproduits et qu'ils avaient donné des résultats comparables, soit une réduction du nombre des homicides pouvant atteindre jusqu'à 50 % dans dix autres villes américaines, dont plusieurs de taille comparable à celle de villes canadiennes.
- La **Ville de Bogota** est parvenue à réduire la violence dans les rues de 50 % en dix ans. Après avoir diagnostiqué les manifestations de la violence, on a mis en œuvre des recommandations destinées à s'attaquer à ses causes, notamment en imposant des couvre-feux, en limitant l'accès à l'alcool, en rendant plus difficile de se procurer une arme à feu et en offrant de l'aide aux victimes dans le but d'éviter les meurtres par vengeance.
- La **Ville de Glasgow** a instauré une stratégie de santé publique dans le but de cerner les moyens de réduire la violence à l'arme blanche entre jeunes hommes. Cette stratégie incluait notamment des programmes visant à aider les parents à éduquer leurs enfants de manière stable et affectueuse, des efforts pour convaincre les victimes de changer de mode de vie dans le but d'éviter d'être victimisées

de nouveau, une répression de la criminalité ciblant les récidivistes chroniques, en plus de prévenir que les jeunes hommes portent des armes blanches.

Les crimes de rue assortis de violence chez les jeunes hommes de 15 à 25 ans tendent à être concentrés dans les secteurs géographiques défavorisés, marqués par l'exclusion sociale et la pauvreté. Des études poussées, menées dans de nombreux pays, ont cherché à comprendre quelles expériences de vies prédisposent les jeunes hommes de ces secteurs à verser dans la délinquance et la violence de manière continue. Ceux les plus susceptibles de s'adonner à la criminalité persistante ont accumulé une série d'expériences de vie négatives, ayant eu une éducation instable, ayant été étiqueté de caractériel à l'école primaire et ayant quitté l'école au secondaire.

En réaction à ces problèmes, plusieurs projets expérimentaux ont démontré de manière « scientifique » qu'il est possible de surmonter ces difficultés. Ainsi, parmi les projets de démonstration réalisés dans d'autres pays, et occasionnellement au Canada, on compte :

- des programmes tels que *Quantum Opportunities*, qui s'adressent à des jeunes hommes à risque de décrocher de l'école dans le but d'en retenir le plus grand nombre possible et de leur offrir un mentorat qui aura pour effet de réduire le nombre des actes de violence commis par eux.
- l'approche *Stop Now and Plan (SNAP)* aide les enfants et les parents à exercer un contrôle de l'agression chez les jeunes. Cette approche a été élaborée à Toronto et soumise à une évaluation rigoureuse qui a démontré qu'il en découlait des résultats positifs pour les jeunes de moins de 12 ans.
- les *Youth Inclusion Projects (YIP)* ont été conçus en Angleterre et reproduits dans plus de 100 complexes domiciliaires défavorisés. Ces programmes s'adressent aux adolescents les plus difficiles et contribuent de manière significative à réduire leur délinquance et les taux de criminalité dans le secteur.

## Qu'est-ce que les municipalités canadiennes font déjà pour réduire la violence entre les jeunes hommes?

Les municipalités disposent d'un service de police qui répond aux appels d'aide logés au 9-1-1 lorsque des agressions sont signalées. Les services de police municipaux ont souvent une section jeunesse qui s'occupe des jeunes contrevenants ainsi que des agents de liaison dans les écoles. Ils peuvent également avoir une unité spécialisée qui s'occupe des gangs et une autre se préoccupant des bris de conditions de remise en liberté sous caution, des ordonnances de probation et des accords de libération conditionnelle. Ces stratégies de maintien de l'ordre s'appuient parfois sur des unités d'analyse de la criminalité afin de mieux cerner le problème, mais on ne sait pas dans quelle mesure elles s'avèrent efficaces à réduire la violence.

L'administration municipale assume les coûts rattachés aux loisirs, aux sports, au logement et aux bibliothèques, tous ces services pouvant avoir certains effets sur la criminalité. On ne sait pas au juste à quel point ces services peuvent prévenir que des jeunes hommes se livrent à la violence ou adhèrent à des gangs ou encore qu'ils renoncent à la violence ou sortent des gangs. La Ville d'Edmonton a toutefois fait figure de pionnière en matière de marketing social en travaillant à changer les attitudes afin de prévenir la violence chez les jeunes hommes et de faire en sorte que les citoyens se conduisent de manière responsable dans les bars.

Fait à souligner, certaines municipalités gèrent leurs propres programmes de prévention de la violence chez les jeunes. Bon nombre de ces programmes sont décrits dans le rapport de l'IPC sur les Villes Plus Sûres et d'autres sont en voie d'être affichés en ligne, grâce au financement offert par le CNPC, notamment :

- Montréal a investi des sommes importantes pour établir des centres offrant des services à la jeunesse dans les secteurs défavorisés. Certains arrondissements ont adopté des moyens permettant aux écoles, aux organismes sociaux et à la police de collaborer à trouver des solutions à la criminalité juvénile.
- Prévention du crime Ottawa parraine le Groupe de travail sur les bandes de rue à Ottawa; ce groupe est parvenu à mobiliser plus de 30 organismes intervenant à l'échelle municipale. Il a procédé à l'embauche d'experts canadiens pour diagnostiquer les problèmes, pour établir ce qui se fait déjà et

se pencher sur d'autres approches qui pourraient s'avérer efficaces. Il a organisé deux conférences à l'intention de ceux qui œuvrent dans la région, en plus d'un forum public.

- Toronto est dotée d'un comité consultatif au maire en matière de sécurité publique, comité qui formule des avis et qui fournit un appui stratégique destiné à renforcer les quartiers par le biais d'une approche municipale ciblée et visant des lieux précis en matière de sécurité de la collectivité et d'investissements dans les quartiers. Le conseil municipal de Toronto a désigné 13 quartiers dans le but d'y investir en priorité en s'appuyant sur des instances locales de concertation et de partenariat. Ces organismes voient à impliquer la population ainsi qu'à coordonner, améliorer et favoriser l'accès des jeunes et des jeunes adultes défavorisés à toute une gamme de services et de programmes d'aide.

Il existe dans les villes d'autres programmes qui ne relèvent pas de la municipalité. Les hôpitaux sont dotés de salles d'urgence en mesure d'offrir des soins médicaux aux victimes d'agression. Les victimes font plus souvent appel aux hôpitaux qu'à la police. En Écosse ainsi qu'en Angleterre et au Pays de Galles, les salles d'urgence fournissent une occasion de tenter de persuader les jeunes hommes de changer leurs activités afin d'éviter la violence. Aussi, des épidémiologistes, tel ceux qui collaborent avec le gouvernement écossais, ont recours à ces données pour définir des interventions qui contribueront à prévenir la violence.

Les commissions scolaires sont responsables de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire pour les jeunes hommes qui grandissent en milieu urbain. Les commissions scolaires ont à composer avec les conséquences de l'intimidation, de la violence chez les jeunes et de leur appartenance à des gangs, car certaines manifestations de ces phénomènes sont observables à l'école même. Aujourd'hui, certaines commissions ont mis en place un service d'ordre dans les écoles (*School Resource Officers*), mais on ne sait pas si cette initiative a une incidence quelconque sur la violence chez les jeunes.

Certaines commissions scolaires ont adopté une stratégie visant à contrer l'intimidation, telle le programme « Olweus » qui a fait ses preuves. D'autres commissions scolaires ont inclus à leur formation le programme *Fourth R*, une approche élaborée pour prévenir la violence chez les jeunes, les agressions sexuelles commises dans le cadre des relations amoureuses ainsi que la consommation abusive d'alcool. Ce programme a été conçu à London (Ontario) et est actuellement à l'essai dans plusieurs écoles.

Les arrondissements scolaires de Surrey sont des chefs de file reconnus en Colombie-Britannique et ont reçu des prix internationaux pour leurs programmes visant à remplacer les suspensions de l'école par l'approche W.R.A.P. qui mobilise plusieurs organismes différents pour s'attaquer aux facteurs de risque à l'origine de la violence dans les écoles.

### **Comment les municipalités pourraient-elles s'attaquer plus efficacement aux causes des problèmes et à l'insuffisance des services?**

Plusieurs actions dans les villes canadiennes ont pour objectif de réduire la violence chez les jeunes hommes. Le défi est de faire en sorte que les actions contribuant réellement à réduire la violence chez les jeunes soient plus nombreuses. Cette fiche suggère plusieurs stratégies qui connaîtront du succès si elles sont élaborées par le biais du cadre de planification et de coordination évoqué dans les Pistes d'action de la Série 1.

# LA SÉCURITÉ DES FEMMES\*

## Sommaire stratégique

Les municipalités s'efforcent d'assurer la sécurité et une bonne qualité de vie à l'ensemble de leurs citoyens. Dans cette perspective, un équilibre doit être trouvé dans les services et les ressources afin de répondre tant aux besoins des femmes qu'à ceux des hommes.

La criminalité et la violence peuvent affecter les femmes et les hommes de manière très différente. Les femmes sont particulièrement vulnérables au harcèlement et aux agressions sexuelles. Elles sont aussi plus susceptibles que les hommes de s'inquiéter de pouvoir se déplacer dans la ville en toute sécurité. La probabilité d'être victime de violence grave dans le cadre d'une relation intime est beaucoup plus élevée pour une femme que pour un homme. Ce type de violence est aujourd'hui largement considéré comme une atteinte aux droits de la personne et représente un enjeu lié à l'égalité des sexes et une menace à la santé publique.

Les municipalités peuvent avoir une influence majeure sur la sécurité des femmes et des filles en élaborant des approches stratégiques judicieuses et en investissant dans des programmes et des services de soutien.

Plusieurs villes canadiennes ont mis en œuvre des programmes particuliers qui tiennent compte des besoins et des expériences propres aux femmes et aux hommes. Il existe à l'extérieur du Canada d'excellents programmes municipaux misant sur le partenariat avec la collectivité. Rendre les villes plus sûres pour les femmes, c'est rendre les villes plus sûres pour tous.

### Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Mettre sur pied un comité consultatif central au sein de l'administration municipale pour travailler avec les autres secteurs et les groupes communautaires locaux à planifier et à mettre en œuvre des stratégies sur la sécurité des femmes, en collaboration avec les secteurs de la santé, des services sociaux, de la famille, de l'environnement, du logement, de la justice, etc..
2. Faire en sorte que la cueillette des données tienne compte d'une perspective différenciée selon le sexe afin qu'on puisse analyser les tendances et les causes de façon plus précise et prendre des décisions plus judicieuses et éclairées quant aux meilleures façons de s'attaquer à ces problèmes.
3. Élaborer une stratégie d'ensemble comprenant une gamme de programmes destinés à réduire l'insécurité et à promouvoir la sécurité des femmes dans les sphères publique et privée.
4. Inclure des programmes visant à changer les attitudes des garçons et des hommes en ce qui a trait à la violence masculine contre les femmes.
5. Veiller à ce que des ressources soient allouées sur une base permanente et non seulement au titre de projets pilote.

\* Rédigé par Margaret Shaw, Centre international pour la prévention de la criminalité

## Argumentaire

Il est généralement reconnu aujourd'hui que la violence faite aux femmes, ou la violence fondée sur le genre, est une question d'intérêt public. Elle continue de se manifester et elle pose un défi pour l'ensemble des collectivités au Canada.

Elle comprend le harcèlement et l'agression sexuels, la violence physique, le harcèlement criminel, la violence psychologique, l'exploitation financière et l'insécurité attribuable à des menaces de violence.

La violence envers les femmes se produit dans les rapports privés et intimes, dans les milieux de travail et dans les lieux publics. Elle ne se limite pas à la violence au foyer, elle affecte aussi la sécurité des femmes dans la communauté et dans la ville.

Il n'est pas facile de se faire une idée juste de l'étendue de cette violence dans nos collectivités. Plusieurs femmes qui sont réticentes à rapporter à la police ou à d'autres autorités la violence dont elles sont victimes en public ou en privé. Les enquêtes sur la victimisation aident à tracer un portrait plus précis de l'étendue de la violence dont sont victimes les femmes et les filles, de même que du niveau d'insécurité qu'elles ressentent.

- La violence dans les rapports intimes et la violence à l'endroit des femmes et des filles :
  - 460 000 femmes ont été agressées sexuellement au cours d'une année, soit un taux de 3,5 % par 100 000 femmes de plus de 15 ans;
  - seulement 8 % de ces agressions sexuelles ont été signalées à la police;
  - les femmes sont plus à risque que les hommes d'être victimes de violence conjugale grave, de harcèlement criminel ou d'un homicide;
  - dans 83 % des cas de violence conjugale signalés à la police, l'agression avait été perpétrée par un homme contre une femme;
  - en 2007, 51 femmes et 13 hommes ont été tués par leur conjoint ou par un ancien conjoint.
  - les femmes autochtones sont trois fois plus à risque que les femmes non autochtones d'être victimes de violence conjugale.
- La sécurité dans les lieux publics :
  - 16 % des femmes rapportent ne pas se sentir en sécurité si elles ont à marcher seules dans leur quartier après la tombée de la nuit et 58 % s'inquiètent de leur sécurité en attendant ou en utilisant les transports en commun.

- Plus de 500 femmes, dont de nombreuses Autochtones, ont disparues des villes et des collectivités canadiennes au cours des dernières années.
- Les adolescentes et les jeunes femmes adultes sont les plus à risque d'être victimes d'une agression sexuelle.

L'insécurité et la peur de la violence ou du harcèlement peuvent entraver la mobilité des femmes et des filles et limiter leurs choix en matière de travail ou d'études.

La violence en soi engendre des coûts sociaux et économiques énormes pour tous les citoyens des villes. On estime à **4,2 milliards \$** par année les coûts en santé et en services sociaux engendrés par la violence envers les femmes au Canada.

Offrir des services aux victimes de violence conjugale a été jugé prioritaire, de même que former les professionnels du milieu, tels des policiers et des travailleurs sociaux, afin d'améliorer la qualité des interventions en réponse aux incidents.

Moins d'attention a été portée à la **prévention** de la violence conjugale et de la violence sur la rue, au travail et dans les lieux publics. La prévention et le traitement sont tous les deux nécessaires, mais la prévention est plus rentable.

Souvent les politiques relatives à la violence conjugale sont dissociées des autres secteurs municipaux ainsi que des travaux destinés à améliorer la sécurité des femmes dans les lieux publics. Mais il existe un lien étroit entre la violence envers les femmes exercée en public et celle exercée en privé; il faut donc que ces politiques soient en lien avec d'autres services tels que le logement, l'urbanisme et le transport. Et comme les deux formes de violence tiennent à des attitudes envers les femmes, les politiques de prévention se doivent cibler les deux sexes.

Les municipalités ne disposent pas toujours de données fiables relatives à l'étendue de la violence envers les femmes, aux niveaux d'insécurité et aux lieux où ils se manifestent. Le risque de violence envers les femmes est attribuable à des facteurs individuels, relationnels, communautaires et sociétaux. En outre, le risque est différent d'un quartier ou d'une collectivité à une autre. Les femmes qui sont très isolées, les

nouvelles immigrantes, les femmes autochtones, les jeunes femmes, les femmes âgées ou handicapées, les travailleuses du sexe peuvent toutes être à risque de différentes manières.

## Le rôle des villes — une stratégie municipale

Assurer la sécurité des femmes, tant en public qu'en privé, requiert une stratégie comportant *un éventail d'approches préventives*. Il est important de pouvoir s'appuyer sur des politiques nationales, provinciales ou territoriales mais, comme la violence se manifeste dans des communautés locales, les villes et les autorités municipales se doivent de jouer un rôle clé à cet égard.

Certaines villes ont travaillé de manière intégrée et en partenariat pour mettre au point des initiatives intersectorielles, incluant des services de santé, des approches situationnelles et environnementales, des campagnes de sensibilisation du public au sujet de la sécurité des femmes; des protocoles; le développement de compétences des employés et des professionnels du milieu; en plus de programmes du cursus scolaire visant à modifier les attitudes et les comportements relatifs à la violence envers les femmes et les filles.

## Exemples de stratégies municipales — « une ville sûre pour les femmes est une ville sûre pour tous »

La Ville de Montréal est dotée, depuis le début des années 1990, d'un groupe consultatif sur la sécurité des femmes constitué de représentants de la municipalité et de la collectivité. Toute une gamme de services et de programmes vise à renforcer le sentiment de sécurité des femmes sur la rue et à réduire la violence envers les femmes. Ceci comprend une collaboration étroite avec des groupes de femmes pour la conception et le réaménagement de lieux publics tels que les stations de métro, l'élaboration d'un guide d'aménagement urbain visant à favoriser la sécurité des femmes et le service *Entre deux arrêts*, qui permet aux femmes de descendre de l'autobus plus près de leur destination en soirée. L'organisme *Pro-gram inc.* collabore étroitement avec le service de police pour offrir des services de première ligne aux hommes arrêtés pour violence conjugale; *Stella, l'amie de Maimie* collabore étroitement avec les services sociaux et de santé de Montréal pour prévenir la violence envers les travailleuses du sexe.

La Ville de Toronto a élaboré une stratégie municipale de prévention de la violence envers les femmes dans l'espace public dans les années 1980, puis,

en 1991, l'initiative *Take Back Toronto*. Elle a collaboré étroitement avec des organismes comme METRAC, qui a mis au point l'outil de la marche exploratoire pour habiliter les femmes à travailler en collaboration avec leur municipalité afin de rendre leurs quartiers plus sûrs.

La Ville d'Ottawa finance les *Initiatives des femmes pour la sécurité environnementale* (IFSE) et collabore avec l'*Initiative : une ville pour toutes les femmes* (IVTF). Les IFSE ont eu recours aux marches exploratoires à l'échelle des communautés locales pour analyser l'environnement et pour travailler avec l'administration municipale à l'amélioration de la sécurité, à sensibiliser les gens à la sécurité personnelle des femmes et des filles ainsi qu'à élaborer des plans d'action communautaires.

La Région de Waterloo a mis en place un projet de lutte contre la violence familiale (*Family Violence Project*) en 2006; celui-ci rassemble dix partenaires locaux en un seul endroit, dont le service de police et des services municipaux, afin d'assurer une meilleure protection ainsi que des interventions et un soutien de meilleure qualité dans les cas de violence conjugale. Il en a résulté des économies immédiates ainsi que des améliorations au chapitre des services, de la confiance du public et de la résolution des cas.

La Ville d'Edmonton et son service de police œuvrent au sein de nombreuses équipes intersectorielles dont celles en matière de violence conjugale et de violence envers les personnes âgées; ils travaillent également en partenariat avec un regroupement communautaire contre la violence familiale (*Community Initiatives Against Family Violence*). Le groupe de travail sur l'exploitation sexuelle mis sur pied dans le cadre du programme *Safedmonton* a lancé un projet visant à fournir un appui communautaire aux femmes arrêtées sur la rue.

## Une sensibilisation du public axée sur les changements d'attitudes

Des programmes communautaires d'éducation du public peuvent s'avérer efficaces pour changer les attitudes envers la violence. Le Programme de prévention de la violence familiale de la Ville de Charlottetown est fondé sur une approche de partenariat, sous le leadership énergique du maire. Dans le cadre de ce programme, initié en 2001, un ruban violet, symbole de la campagne contre la violence, orne l'hôtel de ville en permanence, une formation est offerte au personnel de la municipalité, incluant les élus, et des activités

communautaires sont organisées tout au long de l'année. En outre, dans le but de conscientiser la population à la violence, des messages d'intérêt public sont affichés sur les autobus, les camions à incendie et les véhicules de la municipalité. Un événement père-fils est commandité par le secteur privé.

À London (Ontario), un groupe de travail visant à mettre fin à la violence faite aux femmes a été mis sur pied par le maire (*Mayor's Task Force to End Women Abuse*) dans la perspective d'implanter une approche semblable à celle de Charlottetown. Près de 40 municipalités ontariennes mènent une campagne de sensibilisation (*Neighbours, Friends and Family*) pour alerter la population aux signes de la violence conjugale et l'informer des endroits où de l'aide peut être obtenue. Un centre pour les enfants et les familles dans le système de justice a appuyé un projet communautaire de concertation avec les intervenants du milieu visant à venir en aide aux femmes issues des communautés musulmanes et ayant un historique de violence familiale (*Muslim Family Safety Project*).

### Des programmes en milieu scolaire

Le programme *Fourth R* qui a été intégré au cursus scolaire à London (Ontario) est au nombre des programmes efficaces ayant pour but de modifier les attitudes par le truchement de l'école. Il est maintenant mis en œuvre dans 350 écoles de l'Ontario et de six autres provinces. Il en est de même des programmes *The Roots of Empathy* dans plusieurs provinces, *Vers le Pacifique* au Québec, *Education is Prevention* à Saltspring Island (Colombie-Britannique). Tous ces programmes ont en commun de chercher à bâtir des relations saines et sans violence entre les garçons et les filles.

### Des réseaux axés sur la mise en commun de l'expérience et des outils

Le réseau *Femmes et villes international* constitue une ressource importante qui appuie divers projets à l'échelle municipale. Il a collaboré avec des groupes de femmes à établir des partenariats avec les administrations municipales. Un projet se penche actuellement sur les enjeux relatifs à la sécurité des femmes autochtones à Regina, des femmes âgées à Gatineau, des femmes handicapées à Montréal et des femmes issues des communautés de nouveaux immigrants de la municipalité régionale de Peel.

### Ressources : des outils pour soutenir l'action

La Fédération canadienne des municipalités et les Villes de Montréal, d'Ottawa et de Vancouver ont chacune produit des guides sur l'égalité des sexes et d'autres sur le recours aux marches exploratoires. *Femmes et villes international* maintient un site Internet qui présente un éventail de ressources et d'outils canadiens et internationaux. De même, le *Centre international pour la prévention de la criminalité* (CIPC) affiche dans son site Internet des exemples de bonnes pratiques.

# LA SÉCURITÉ DES PEUPLES AUTOCHTONES\*

## Sommaire stratégique

L'héritage laissé par les pensionnats et la colonisation a contribué à ce que les peuples autochtones du Canada soient confrontés à de nombreux problèmes intergénérationnels qui se reflètent aujourd'hui dans leurs hauts taux de victimisation et de délinquance. Cela pose un défi de taille pour l'ensemble des municipalités canadiennes.

Les Autochtones sont à la fois des auteurs et des victimes de violence, et ce, pour les mêmes raisons qui expliquent la violence chez les non-Autochtones. Ces raisons incluent la pauvreté, l'abus d'alcool et de drogue, l'itinérance, une forte mobilité, la dépendance aux banques alimentaires et aux refuges ainsi que le manque de réseaux sociaux institutionnels bien établis.

Mais les problèmes sont plus aigus. Les Autochtones sont plus défavorisés et sont concentrés de façon disproportionnée dans des zones très criminalisées (tels les centres-villes), comparativement aux non-Autochtones. Dans bien des cas, ils n'ont pas d'attache en milieu urbain et se sentent victimes de discrimination.

Il n'est donc pas surprenant qu'on puisse avoir très peu d'effet sur la violence en gonflant les rangs de la police, des avocats et des prisonniers.

### Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Investir dans des activités comme celles mentionnées dans les autres fiches notamment celles traitant de *La sécurité sur les rues* et de *La sécurité des femmes*.
2. Soutenir et travailler de concert avec les leaders autochtones pour s'attaquer à la situation particulière à chaque municipalité en matière de criminalité, notamment lors de l'élaboration d'un plan stratégique et dans le cadre des efforts déployés pour impliquer la population.
3. Assurer le financement durable de programmes de développement social et de pratiques prometteuses, qui soient culturellement adaptés, afin que les jeunes Autochtones du Canada puissent jouir d'un avenir sain et productif, notamment les programmes qui ciblent les facteurs de risque, tels *Alcohol Abuse Intervention* et *Aboriginal Perspective Fourth R*.
4. Encourager les Autochtones à intégrer la fonction publique municipale en plus grand nombre, particulièrement au sein du centre de responsabilité pour la sécurité de la collectivité et des programmes qui desservent les Autochtones.
5. Favoriser la mise en œuvre dans les réserves de programmes qui préparent les Autochtones à la vie en milieu urbain.

---

\* Rédigé par Lisa Monchalin, Institut pour la prévention de la criminalité



## Argumentaire

Les Autochtones courent un risque plus grand que les non-Autochtones d'être victimes de pratiquement tous les types de criminalité avec violence au Canada. Ils sont trois fois plus à risque que les non-Autochtones de subir une forme de violence quelconque et deux fois plus à risque d'en être victimes plus d'une fois. Les taux de la victimisation avec violence sont également élevés chez les jeunes femmes autochtones, ces taux étant trois fois et demie plus élevés que chez les femmes non autochtones.

Les niveaux de violence sont aussi plus élevés dans les secteurs urbains comptant une forte population autochtone. À titre d'exemple, c'est à Winnipeg — la région métropolitaine de recensement (RMR) comptant au Canada le plus grand nombre d'Autochtones vivant en milieu urbain — que l'on constate les plus hauts niveaux de violence, comparativement aux neuf autres RMR qui, avec Winnipeg, sont considérées parmi les plus peuplées au Canada.

La population autochtone devient aussi de plus en plus urbaine. De nombreux Autochtones quittent les réserves pour s'installer dans les centres urbains. En 2006, quelque 54 % des Autochtones vivaient dans une agglomération urbaine, une augmentation par rapport à 50 % en 1996.

De nombreux travaux de recherche tentent d'expliquer pourquoi la violence affecte démesurément la population autochtone. Une version plus longue de ce document sera affichée sur le site Internet de l'IPC et présentera en détail les sources utilisées. Cette recherche met en lumière certains facteurs :

- L'âge médian de la population autochtone est de 27 ans, comparativement à 40 ans chez les non-Autochtones.
- Seulement 4 % des Autochtones sont titulaires d'un diplôme universitaire, comparativement à 16 % des non-Autochtones.
- Les Autochtones sont presque quatre fois plus susceptibles que les non-Autochtones de vivre dans des habitations surpeuplées et trois fois plus susceptibles de vivre dans des logements requérant des rénovations majeures.
- Le taux de chômage des Autochtones est presque le double de celui des non-Autochtones.
- 22,6 % des Autochtones disent consommer de l'alcool de manière excessive, comparativement à 16,1 % des non-Autochtones.

La recherche démontre l'existence d'une corrélation entre la victimisation et la délinquance des Autochtones, d'une part, et des facteurs comme ceux-ci, d'autre part. La recherche confirme également que, dans la plupart des pays et des populations (et non seulement chez les peuples autochtones), les personnes exposées à des facteurs tels qu'une enfance défavorisée, la privation, la violence envers les enfants ou la consommation d'alcool des parents assortie ou non de violence, auront une vie adulte caractérisée de façon disproportionnée par beaucoup de ces mêmes maux qui pourront plus tard entraîner qu'elles soient victimes de violence ou qu'elles aient maille à partir avec la justice.

Toutefois, un grand nombre d'Autochtones vivant en milieu urbain sont davantage marginalisés que ne le sont les non-Autochtones, le processus de marginalisation s'amorçant dès la petite enfance. Ce phénomène est exacerbé par une grande pauvreté, une exclusion du marché de l'emploi traditionnel, une implication dans des activités socialement inacceptables, une consommation abusive d'alcool et de drogue, l'itinérance, une dépendance aux banques alimentaires et aux refuges ainsi que l'absence de réseaux sociaux institutionnels solides.

Ce processus est enraciné dans des contextes sociaux plus larges associés aux répercussions du racisme, de la colonisation des valeurs et de la culture traditionnelles, de même qu'à l'éclatement de la vie familiale résultant des expériences pénibles vécues par de nombreux Autochtones dans les pensionnats. Les pensionnats ont dépouillé de nombreux Autochtones de leur langue, de leur culture et de leur identité. En outre, de nombreux enfants autochtones ayant fréquenté ces pensionnats ont été agressés physiquement, ont été victimes d'attentats à la pudeur et violés. Les conséquences intergénérationnelles tant de la colonisation que des pensionnats pèsent maintenant lourd sur les générations d'Autochtones d'aujourd'hui.

### Les difficultés de s'en remettre au système de justice pénale

À l'heure actuelle, la principale approche privilégiée au Canada pour contrer la délinquance et la victimisation des Autochtones consiste à s'en remettre à l'approche traditionnelle de justice pénale, c'est-à-dire en faisant appel à la police, aux tribunaux et aux services correctionnels. Certaines modifications apportées aux lois et le recours à des cercles de détermination de la peine contribuent à atténuer la sévérité des peines.

Les peuples autochtones demeurent néanmoins surreprésentés dans le système de justice pénale. Bien qu'ils ne constituent que 4 % de la population canadienne, les Autochtones adultes comptaient en 2005 pour 24 % des adultes admis dans un établissement carcéral provincial ou territorial, 19 % des admissions dans un établissement de détention provisoire et 18 % des admissions dans un établissement carcéral fédéral.

Il n'est pas suffisant de continuer à compter sur la police, le système de justice et les services correctionnels pour résoudre les problèmes intergénérationnels qui sont à l'origine des crimes commis par et contre des Autochtones. Non seulement n'est-il pas efficace de continuer d'arrêter, d'accuser et d'incarcérer les Autochtones du Canada, mais cela s'avère extrêmement coûteux aussi. Cela ne veut pas dire qu'on doit cesser de recourir à ces mesures traditionnelles, mais il faudrait en parallèle mettre en œuvre une approche plus équilibrée qui accorde une importance égale à la prévention et au traitement.

### L'implication actuelle des municipalités

Les municipalités ont déjà mis en place certains services de prévention qui s'attaquent directement ou indirectement à certains des facteurs de risque qui affectent les Autochtones (bien que bon nombre de ces programmes ne jouissent pas d'un financement durable ou d'un leadership central). Certaines de ces initiatives incluent :

- des programmes de sports et de loisirs offerts après la classe adaptés aux différences culturelles;
- des programmes de soutien à la petite enfance et aux parents;
- des stratégies de revitalisation des quartiers;
- des programmes parascolaires améliorés;
- des programmes de sécurité à l'intention des femmes.

Certaines municipalités ont également forgé des partenariats ou créé des comités de personnes qui se concertent en vue de s'attaquer aux enjeux qui pourraient avoir une incidence sur le problème de la surreprésentation. À titre d'exemple, la Ville d'Edmonton a mis sur pied un comité sur les questions urbaines autochtones (*Aboriginal Urban Affairs Committee*) qui a pour but de promouvoir la conscientisation et le développement des Autochtones dans leur ville; ce comité collabore avec des personnes, des groupes, des organismes et les divers ordres de gouvernement qui se préoccupent également des enjeux relatifs aux Autochtones vivant en milieu urbain. De

plus, ce comité fait la promotion des droits et des intérêts des Autochtones vivant en milieu urbain et collabore avec le maire et les conseillers municipaux dans le cadre de réunions, de rapports et d'autres projets. Il est aussi impliqué avec d'autres organismes, tel le comité consultatif pour une ville d'Edmonton sûre (*Safe Edmonton Advisory Committee*) qui œuvre à prévenir la violence, à soutenir les groupes vulnérables ainsi qu'à aménager et à soutenir des quartiers sûrs.

#### Encadré n° 1 Le Programme *Fourth R* dans une perspective autochtone

Le Programme *Fourth R* (axé sur les relations) a vu le jour à London (Ontario) et constitue un exemple prometteur d'une approche de prévention centrée sur le risque.

Ce programme a d'abord été conçu dans le but qu'il soit applicable universellement; toutefois, il a été élargi et comprend maintenant une version qui intègre la perspective autochtone. Le volet éducatif du programme original est maintenu, mais le programme s'inscrit dorénavant dans un cadre d'identité culturelle. Ce cadre tient compte du fait que les vulnérabilités particulières et les comportements à risque des Autochtones sont en très grande partie le produit de leurs circonstances historiques.

Les Anciens et d'autres membres de la communauté autochtone sont aussi impliqués dans le programme et sont présents en classe pour aider à l'enseignement et au déroulement du programme.

La Nouvelle-Écosse a mis en place un forum tripartite qui porte fruit et qui fait appel aux efforts conjugués des représentants des instances fédérales, provinciales et autochtones. Il se réunit sur une base régulière depuis dix-sept ans et a contribué à changer le profil de la justice pour les Autochtones à l'échelle de la province.

Le Centre international pour la prévention de la criminalité, établi à Montréal, a mis sur pied un réseau autochtone virtuel et lancé son *Bulletin international sur la sécurité des collectivités et les peuples autochtones*. Le Centre rassemble des personnes qui oeuvrent partout dans le monde dans le domaine de la criminalité autochtone et de sa prévention, incluant dans des pays tels le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis; il a pour but d'assurer la mise en commun de l'information, de faciliter la recherche et de contribuer à établir des partenariats avec des communautés autochtones sur l'ensemble de la planète.

## Des éléments clés de solutions

Il existe des initiatives prometteuses qui cherchent à abaisser les niveaux élevés de victimisation et de délinquance chez les Autochtones. Toutefois, cela n'est pas suffisant. Plusieurs recherches démontrent l'importance pour les municipalités et les leaders autochtones de travailler de concert en vue de s'attaquer aux problèmes de criminalité. Il faut mettre en place et assurer un financement soutenu à des programmes et à des initiatives adaptés culturellement qui s'attaquent aux multiples facteurs de risque auxquels sont exposés les Autochtones vivant en milieu urbain.

### Encadré n° 2 Une approche destinée à réduire l'abus d'alcool chez les Autochtones en la Nouvelle-Écosse

Un programme de prévention relativement récent s'avère assez prometteur pour réduire les abus d'alcool (un facteur de risque ayant une corrélation étroite avec la victimisation et la délinquance) chez les jeunes Autochtones de la Nouvelle-Écosse. Trois chercheurs — Mushquash, Comeau et Stewart — ont élaboré et mis à l'essai une initiative d'intervention précoce visant à contrer la consommation abusive d'alcool chez les jeunes Autochtones de quatre écoles situées dans deux communautés Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse. Par le biais d'une approche culturellement adaptée, connue sous l'appellation *Nemi'simk, Seeing Oneself*, la recherche a démontré que les jeunes ayant participé au programme avaient moins de problèmes liés à l'alcool et qu'il était plus probable qu'ils s'abstiennent d'abuser de l'alcool à l'avenir.

Différents programmes et initiatives visent à :

- fournir les services d'une infirmière de la santé publique à des mères à risque ou à des familles monoparentales;
- offrir des programmes préscolaires enrichis à l'intention des enfants à risque;
- offrir dans les écoles des programmes d'éducation adaptés culturellement portant sur la réduction de la violence;
- assurer une formation à l'emploi pour les jeunes;
- mettre en œuvre sur les réserves des programmes destinés à préparer les Autochtones à la vie en milieu urbain.

Les *Pistes d'action* présentées dans la série 1, *Investir de façon éclairée dans la sécurité urbaine*, fournissent une perspective de collaboration et de planification pouvant mener à la réussite, mais il est essentiel d'intégrer les Autochtones à ces solutions.

# LA SÉCURITÉ DES BIENS\*

## Sommaire stratégique

La criminalité contre les biens est à la baisse au Canada, mais elle demeure fort élevée. En 2007, près de 1,1 million de crimes contre la propriété ont été signalés à la police au Canada et plusieurs autres ne l'ont pas été. Toutefois, il existe de fortes indications que les municipalités parviendront à réduire le taux de ces crimes de façon spectaculaire si elles entreprennent d'analyser la criminalité contre les biens sur leur territoire, se penchent sur les approches ayant démontré leur efficacité en matière de prévention de la criminalité et mettent en œuvre des initiatives globales de prévention avec l'intensité nécessaire.

Les programmes de développement social se veulent une solution à court et à long termes au problème de la criminalité contre les biens. En assurant la présence de familles épanouies et d'écoles dynamiques au sein de collectivités mieux structurées, on contribuera à réduire la criminalité. Il faudrait toutefois que ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale de prévention qui implique des améliorations à l'environnement bâti, la mise en œuvre de programmes communautaires et une utilisation plus rationnelle des ressources policières.

Les administrations municipales doivent être au cœur des initiatives de prévention de la criminalité contre les biens. Leur position privilégiée leur permet de planifier, de coordonner et de mettre en œuvre des programmes qui contribueront à une baisse de cette forme de criminalité. Il existe une abondance de données probantes démontrant qu'on peut réduire la criminalité contre les biens si de telles mesures sont mises en place.

Quelles sont les mesures précises pourriez-vous prendre afin de réduire la criminalité contre les biens dans votre municipalité?

### Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Vous assurer de suivre le processus de planification systématique de la prévention de la criminalité décrit dans la Série I – *Investir de façon éclairée dans la sécurité urbaine*.
2. Veiller à ce que votre stratégie de prévention en soit une d'ensemble (contrôle policier, aménagement du milieu, développement social) et que les programmes mis en œuvre soient fondés sur des données probantes relatives à ce qui est efficace.
3. Demeurer ciblé sur vos problèmes particuliers et vous assurer que les ressources humaines et financières requises sont allouées à vos programmes afin que les interventions portent fruit.
4. Mobiliser le plus grand nombre possible de partenaires communautaires et mettre l'accent sur la coordination des efforts des différents intervenants.
5. Faire preuve d'un leadership fort pour assurer que le programme demeure sur ses rails.

---

\* Rédigé par Rick Linden, Université du Manitoba

## Argumentaire

La criminalité contre les biens a connu une baisse au Canada depuis le début des années 1990, mais elle demeure fort élevée. Dans le cas de certains crimes contre les biens, dont les vols d'autos et les introductions par effraction, les taux sont plus élevés au Canada qu'aux États-Unis et que dans bien d'autres pays industrialisés.

En 2007, près de 1,1 million de crimes contre la propriété ont été signalés à la police au Canada et plusieurs autres ne l'ont pas été. Plus de la moitié étaient des vols de moins de 5 000 \$, dont bon nombre étaient des vols à l'étalage. Les crimes contre les biens les plus sérieux sont les introductions par effraction (plus de 250 000 incidents signalés) et les vols de véhicules à moteur (près de 160 000). C'est de ces deux crimes dont il sera question dans cette fiche.

### Les caractéristiques des introductions par effraction

En 2007, plus de 250 000 introductions par effraction ont été signalées à la police. La majorité des introductions par effraction sont commises dans des habitations et les biens les plus fréquemment volés sont du matériel audiovisuel, de l'argent, des chèques ou des obligations. Le taux de recouvrement dans le cas des cambriolages est très faible (12 %). Seulement 16 % des cambriolages se soldent par une arrestation, les jeunes hommes étant surreprésentés chez les personnes arrêtées.

En 2004, la réclamation d'assurance moyenne pour les cambriolages commis dans un domicile se chiffrait à environ 3 600 \$, et à 6 500 \$ dans le cas d'une place d'affaires. Les cambriolages engendrent également de la peur chez les victimes et les victimes potentielles. De nombreuses personnes ont du mal à dormir après avoir été victimisées et le niveau de la peur est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

### Les caractéristiques des vols de véhicules à moteur

En 2007, environ 146 000 vols de véhicules à moteur ont été commis. Bien que la plupart des véhicules aient été retracés, il y a eu très peu d'arrestations (11 %). La plupart des personnes arrêtées étaient des jeunes dont l'âge moyen se situait entre 15 et 18 ans.

Les vols de véhicules à moteur n'engendrent pas autant de peur que les cambriolages, mais ils sont très

coûteux. On estime à plus d'un milliard \$ par année les pertes financières qui en découlent. En moyenne, les vols de véhicules entraînent la mort de 40 personnes annuellement, alors que 65 autres personnes sont blessées grièvement.

### Prévenir les crimes contre les biens

L'une des clés d'une prévention du crime efficace consiste à adopter des stratégies de différents types. Dans le cas des crimes contre les biens, certaines stratégies ciblent des infractions particulières, alors que d'autres tentent d'agir sur la criminalité contre les biens dans son ensemble, du fait que la plupart des contrevenants ne se limitent pas à commettre certains crimes particuliers, mais commettent plutôt une gamme diversifiée de crimes.

Cette fiche présente différentes catégories de programmes : des programmes de développement social, d'autres de prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM) et enfin des initiatives communautaires. D'autres mesures peuvent aussi contribuer à réduire la criminalité contre les biens — à titre d'exemple, certaines villes réglementent les commerces de prêt sur gage pour réduire le recel de biens volés, alors que d'autres intervenants ont mis en œuvre des systèmes de pré-paiement obligatoires pour éviter qu'on puisse se sauver sans payer d'un poste d'essence libre-service. Compte tenu du fait que la toxicomanie est un facteur déterminant à l'origine de nombreux crimes contre les biens, des programmes de prévention de la toxicomanie peuvent également s'avérer utiles.

### La prévention du crime par le développement social

Ces stratégies visent à réduire le bassin des délinquants potentiels en agissant sur les facteurs de risque. Ces facteurs ne sont pas propres à la criminalité contre les biens et comprennent la désorganisation communautaire, la pauvreté, le manque d'habiletés parentales, l'échec scolaire, et la mauvaise influence des pairs. De nombreux programmes efficaces peuvent contribuer à atténuer l'influence de ces facteurs, notamment ceux portant sur la formation au rôle parental, sur l'emploi pour les jeunes, sur des activités préscolaires, sur des visites à domicile pour les nouveaux-nés de familles à risque élevé, sur les loisirs et sur des initiatives visant à assurer l'achèvement des études. Certains de ces programmes sont décrits dans les autres fiches, mais il est important d'insister sur le fait qu'il

n'est pas facile de changer la vie des gens et que les programmes de développement social doivent être mis en œuvre avec rigueur tout en y affectant des ressources suffisantes pour être en mesure d'avoir une influence réelle sur le cours des choses.

## La prévention de la criminalité par l'aménagement du milieu (PCAM)

La PCAM sous-entend que l'on comprend le rapport existant entre l'aménagement du milieu et les niveaux de criminalité, puis que l'on modifie l'environnement dans le but de réduire la criminalité.

Les cambriolages et les vols d'autos sont souvent liés aux occasions qui se présentent. Même les délinquants plus futés, qui ciblent des résidences, des commerces ou des véhicules particuliers, préfèrent s'attaquer à des cibles mal protégées. Certaines modifications apportées à l'aménagement du milieu et contribuant à ce que les délinquants se sentent plus à risque d'être pris devraient aider à réduire ces crimes.

Certaines stratégies de PCAM sont assez simples. Le fait de renforcer les serrures de portes et les barrures de fenêtres ainsi que d'autres mesures de renforcement des cibles peuvent réduire le nombre de cambriolages. D'autres initiatives efficaces sont beaucoup plus complexes que le simple fait de changer les serrures. Le *Bushbury Triangle Project* démontre le besoin de tenir compte des besoins de la communauté et met en lumière le potentiel de réduction de la criminalité dans le cadre d'une revitalisation de quartier s'inspirant des principes de la PCAM.

Le *Bushbury Triangle Project* avait pour objet la rénovation d'un complexe de logements sociaux en Angleterre. Il comprenait notamment un programme de modernisation, des améliorations aux dispositifs de sécurité des résidences et de nouvelles clôtures. Au cours des travaux de modernisation, les planificateurs ont constaté que les comportements n'étaient pas modifiés et qu'il fallait procéder à des consultations plus poussées auprès des résidents afin que ceux-ci s'approprient pleinement le projet de rénovation.

Pour faciliter cette appropriation, une partie du complexe, le Triangle, a été désigné comme une communauté distincte et des aménagements physiques y ont été effectués pour favoriser la circulation piétonne. Les activités communautaires étaient gérées par des résidents depuis une habitation nouvellement désignée comme maison communautaire.

Subséquentement, les crimes signalés à la police ont chuté du tiers comparativement aux autres secteurs du complexe qui avaient été modernisés, mais auquel il manquait la dimension communautaire. Des enquêtes de victimisation ont démontré une réduction importante de la criminalité et la peur du crime a chuté de 50 %.

### Encadré n° 1 La PCAM à Ottawa

Des stratégies de PCAM ont contribué à une baisse de la criminalité contre les biens à Ottawa. Le Service de police d'Ottawa a choisi au hasard 10 sites existants où les propriétaires/occupants avaient demandé que soient effectués un audit de sécurité en fonction de la PCAM et 10 autres sites où de tels audits avaient déjà été effectués au cours du processus de planification précédant la phase de construction. On a constaté des niveaux de criminalité très faibles aux endroits où les recommandations formulées au stade de la planification avaient été mises en œuvre. Toutefois, les problèmes de criminalité qu'avait prédits l'analyste en fonction des principes de la PCAM se sont manifestés aux endroits où les recommandations n'avaient pas été mises en œuvre. De même, on a constaté une baisse de la criminalité là où les propriétaires de logements existants avaient suivi les recommandations de l'analyste. Là où on ne l'avait pas fait, la criminalité est par la suite demeurée stable ou a augmenté.

## Les programmes communautaires

Certains programmes — notamment *Surveillance de quartier*, *Opération identification* et les patrouille de citoyens — sont menés par des membres de la communauté, même si, en règle générale, les municipalités jouent un rôle central pour les organiser et les maintenir en place.

### Surveillance de quartier

Les *Pistes d'action* prônent une approche de prévention fondée sur la résolution de problèmes. Un projet ayant débuté par une analyse des caractéristiques des cambriolages constitue un bon exemple de cette approche; il a permis de constater que de nombreux résidents d'un complexe de logement social avaient été victimes de cambriolages à plusieurs reprises. La probabilité qu'on soit victime d'un deuxième cambriolage était quatre fois plus élevée que la probabilité d'être victime d'un premier cambriolage dans d'autres secteurs du complexe. La municipalité est intervenue en renforçant la sécurité des habitations cambriolées et en mettant en place des programmes de surveillance de quartier de type « cocons » mettant à contribution les voisins immédiats de ces habitations. La mise en œuvre de ces programmes s'est traduite par une réduction de 53 % du nombre des cambriolages.

Cette étude ne représente que l'une des nombreuses évaluations positives du programme *Surveillance de quartier*. Toutefois, plusieurs autres évaluations n'ont pas constaté de résultats positifs, en règle générale parce que les taux de participation étaient trop faibles. Il sera nécessaire dans certains quartiers de faire un effort important en vue d'amener les gens à s'impliquer dans des programmes communautaires comme *Surveillance de quartier*, à défaut de quoi, le programme se soldera par un échec.

En outre, ce projet a connu du succès du fait qu'on avait eu recours à plusieurs types d'interventions, dont le renforcement de la sécurité des habitations. À l'issue d'une évaluation d'un programme de réduction des cambriolages implanté dans plusieurs villes du Royaume-Uni, on a constaté qu'il était plus efficace de recourir à **une combinaison de divers types d'intervention** que de s'en remettre à des interventions uniques. Une autre étude portant sur ce programme a démontré que **l'intensité des efforts de prévention de la criminalité** constituait un facteur essentiel à la réussite. Les initiatives incluant des activités plus intensives contribuaient à une plus grande réduction du nombre de cambriolages que celles comportant un niveau d'activité moindre.

Il s'en dégage des enseignements clairs pour les municipalités canadiennes. Les initiatives de réduction des cambriolages devraient :

- s'appuyer sur des recherches portant sur la nature du problème dans votre collectivité;
- mettre à contribution une combinaison de stratégies de prévention;
- être suffisamment intensives pour assurer qu'on s'attaque au problème.

### Prévenir le vol d'auto : une initiative globale de prévention

Les leçons apprises au chapitre de la prévention des cambriolages sont aussi applicables à d'autres crimes contre les biens. Un programme de prévention des vols d'autos mis en œuvre à Winnipeg s'appuyait sur une analyse détaillée de la nature du problème. Les planificateurs ont élaboré un programme global qui intégrait des stratégies de contrôle policier, d'aménagement du milieu et de développement social.

Le programme pouvait compter sur un partenaire communautaire puissant, la Société d'assurance publique du Manitoba; sur un leadership efficace de la part du gouvernement, de la police et de la Société d'assurance; sur des ressources suffisantes pour assurer sa réussite; et sur un engagement des diverses organisations à collaborer entre elles.

Pour une grande partie de la présente décennie, Winnipeg était reconnue comme la capitale nord-américaine du vol d'auto, le taux de vol étant d'environ quatre fois supérieur à la moyenne nationale. Un programme établi en 2005 a entraîné une baisse remarquable des vols d'autos. Les taux avaient chuté de 42 % en 2008 et, en mars 2009, ils accusaient une baisse de 75 % par rapport au sommet atteint en 2004.

Ces baisses sont attribuables à un programme de suppression des vols d'autos impliquant plusieurs organismes (*Winnipeg Auto Theft Suppression Strategy*). Cette stratégie s'appuie sur les données les plus concluantes relatives aux mesures efficaces pour réduire les vols d'autos. Les composantes principales de la stratégie sont fondées sur des stratégies ayant démontré leur efficacité ailleurs et incluent :

- une surveillance intensive des voleurs d'autos chroniques. Des vérifications relatives au respect des couvre-feux sont effectuées aussi fréquemment qu'à toutes les trois heures;
- l'installation de systèmes anti-démarrage électroniques dans les véhicules (obligatoire pour les véhicules les plus à risque), qui rendent presque impossible de voler un véhicule sans en avoir les clés;
- un large éventail de programmes s'attaquant aux causes profondes du vol d'auto.

### Conclusion

Les exemples de réussites au chapitre de la réduction des crimes contre les biens, présentés dans cette fiche, démontrent qu'il est possible de s'attaquer efficacement à la criminalité. Il appartient aux administrations municipales de mettre ces connaissances à contribution pour améliorer la qualité de vie dans nos collectivités.

# L'ACTION POLICIÈRE AXÉE SUR LA SÉCURITÉ\*

## Sommaire stratégique

Quand les gouvernements décident de s'attaquer à la criminalité, leur premier réflexe est souvent d'augmenter les effectifs policiers. Il s'agit là d'une approche coûteuse. Les Canadiens ont consacré 10,5 milliards \$ à la police en 2007 et chaque nouvel agent fait augmenter le budget d'environ 100 000 \$.

S'agit-il d'une façon de faire efficace? L'augmentation du nombre de policiers contribue-t-elle à réduire la criminalité? Les services policiers pourraient-ils en faire davantage avec leurs effectifs actuels? Ces questions sont importantes pour des municipalités qui s'efforcent d'assurer la sécurité de leurs citoyens, tout en minimisant leurs coûts.

Heureusement, bon nombre d'études se sont penchées sur les approches policières qui s'avèrent efficaces. La recherche démontre qu'il est peu probable que le simple fait d'ajouter des policiers ait une incidence notable sur la criminalité. Elle nous apprend aussi que la plupart des initiatives de police communautaire qui ne sont pas axées sur la résolution de problèmes ne contribuent pas à rendre nos villes plus sûres. Il existe toutefois des stratégies policières novatrices qui auront une incidence sur la sécurité de nos collectivités. Une utilisation plus judicieuse des ressources policières devrait faire partie intégrante de toute initiative municipale de réduction de la criminalité.

Les stratégies les plus prometteuses sont celles qui misent sur des approches policières axées sur la résolution de problèmes et qui ciblent les foyers névralgiques de criminalité et les délinquants à risque élevé, en plus de miser sur des partenariats avec les services sociaux et les citoyens (cf. la fiche *La sécurité dans les rues*). Ces stratégies s'appuient sur une analyse de la collectivité et de ses problèmes de criminalité ainsi que sur un effort proactif de collaboration avec des partenaires communautaires en vue de résoudre ces problèmes.

## Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Tirer parti des meilleures pratiques policières et les adopter.
2. Mettre en œuvre une approche policière de résolution de problèmes axée sur les résultats.
3. Utiliser la technologie pour procéder à l'analyse de la criminalité et comme mécanisme de reddition de comptes.
4. Forger des partenariats de collaboration avec une gamme diversifiée d'organismes communautaires en se basant sur une compréhension mutuelle, sur le respect et sur une volonté d'atteindre des résultats.

---

\* Rédigé par Rick Linden, Université du Manitoba



## Argumentaire

Lorsque les gouvernements décident de s'attaquer à la criminalité, ils ont souvent comme réflexe d'embaucher un plus grand nombre de policiers. Il s'agit là d'une approche coûteuse. Les Canadiens ont consacré 10,5 milliards \$ aux services de police en 2007 et chaque nouvel agent fait augmenter le budget d'environ 100 000 \$.

Il est donc important de se poser des questions. Est-ce efficace? L'augmentation du nombre de policiers contribue-t-elle à réduire la criminalité? Les services policiers pourraient-ils en faire davantage avec leurs effectifs actuels? Ces questions sont importantes pour des municipalités qui s'efforcent d'assurer la sécurité de leurs citoyens, tout en minimisant leurs coûts.

Heureusement, certaines études se sont penchées sur les approches en matière de police qui s'avèrent efficaces. La recherche démontre qu'il est peu probable que le simple fait d'ajouter des policiers ait une incidence notable sur la criminalité, mais certaines stratégies policières novatrices auront des retombées sur la sécurité de nos collectivités. Une approche plus éclairée en matière policière devrait faire partie intégrante de toute initiative municipale de réduction de la criminalité.

### L'augmentation des effectifs policiers

Le seul fait d'augmenter les effectifs policiers n'aura qu'une incidence limitée sur la criminalité, à moins qu'il ne s'agisse d'une augmentation importante au point de ne pas être abordable financièrement. Un comité expérimenté de chercheurs a examiné un large éventail d'études et en est venu à la conclusion qu'**une augmentation progressive des effectifs policiers ne contribue pas en soi à réduire la criminalité**. Il convient de souligner qu'on a enregistré des baisses significatives des taux de la criminalité au Canada au cours des années 1990, au moment même où on observait une baisse du nombre de policiers en raison de compressions budgétaires.

### La police communautaire

L'approche de police communautaire a été adoptée à grande échelle. Toutefois, **peu de faits concourent à démontrer qu'elle a eu des incidences significatives sur la criminalité**. Pour certains chercheurs, cet échec est attribuable au fait que cette approche n'a jamais été mise en œuvre de façon appropriée. Dans de nombreuses municipalités, cette approche se limitait à installer des bureaux de police communautaire dans des centres commerciaux ou à ajouter quelques patrouilleurs sur la rue, sans que leurs fonctions soient intégrées aux

activités de base du service de police. En règle générale, les policiers communautaires avaient peu d'indications concrètes quant aux tâches qu'ils devraient effectuer. Il n'est donc pas surprenant que cela n'ait pas contribué à réduire la criminalité et que de nombreux services de police au Canada aient fait mis de côté leurs initiatives de police communautaire.

En dépit de cet échec apparent, il pourrait être trop tôt pour rejeter l'approche de police communautaire. Un grand nombre de ceux qui ont aidé à mettre au point cette approche s'entendent pour dire qu'elle devrait comporter trois éléments :

- La résolution de problèmes – adopter une approche proactive des problèmes communautaires visant à s'attaquer aux facteurs sous-jacents à la criminalité et aux désordres en mettant à contribution l'information disponible pour analyser les problèmes et mettre en œuvre des solutions.
- La décentralisation – reconnaître fait qu'une approche uniforme en matière de police ne peut pas répondre aux besoins diversifiés de nos quartiers et de nos collectivités.
- L'implication communautaire – veiller à ce que la police et la communauté travaillent de concert en vue de pour trouver des solutions à la criminalité.

Il est rare qu'on ait rassemblé ces trois éléments dans le cadre d'un programme bien structuré (cf. l'encadré n° 1 qui présente une exception importante) et toute tentative de revitaliser l'approche de police communautaire devrait s'inspirer de ce cadre conceptuel.

#### Encadré n° 1 Une expérience de police communautaire réussie : la patrouille de quartier à pied à Edmonton

Ce programme s'appuyait sur des études démontrant l'existence de foyers névralgiques de criminalité. Le Service de police d'Edmonton a créé des comptoirs de services dans les secteurs d'où provenait le plus grand nombre de demandes d'interventions. Les agents affectés à ces comptoirs étaient des patrouilleurs de quartier à pied. Ils avaient comme tâches de patrouiller à pied et de collaborer avec la communauté à résoudre les problèmes du quartier. Le programme a atteint ses buts, soit réduire les demandes de services répétitives, accroître la satisfaction des citoyens à l'égard des services policiers et améliorer le moral des agents affectés au programme. Cela démontre que l'approche de police communautaire peut fonctionner si elle est bien planifiée, si elle est mise en œuvre avec soin et si elle est gérée en misant sur des mécanismes de reddition de compte. Malheureusement, la plupart des initiatives de police communautaire n'ont pas respecté ces principes.

## L'approche policière axée sur les problèmes

Même si l'augmentation des effectifs policiers n'est pas un moyen efficace de réduire la criminalité et même si la plupart des initiatives de police communautaire ont échoué à rendre les villes plus sûres, la recherche démontre que l'approche policière axée sur les problèmes est efficace.

La plupart des interventions policières sont réactives : un citoyen loge un appel le 9-1-1 et la police y répond en envoyant une auto-patrouille. **L'approche policière axée sur les problèmes est proactive.** Plutôt d'attendre les appels, le service de police **procède à l'analyse des problèmes au sein de la collectivité et tente d'agir sur les causes sous-jacentes** à ces problèmes. L'approche policière axée sur les problèmes peut l'accent sur **des lieux** ou sur **des délinquants**.

## Mettre l'accent sur des lieux : des services policiers axés sur les foyers névralgiques de criminalité

La criminalité sévit davantage dans certains endroits que dans d'autres. Certains services de police ont mis à contribution leur connaissance des caractéristiques de la criminalité **afin de concentrer leurs activités de réduction de la criminalité dans des endroits qui engendrent ou qui attirent la criminalité.** Pensez à un complexe de logements d'où proviennent des douzaines de demandes de services chaque semaine. Dans le cadre d'une approche réactive, on continuerait d'y envoyer des auto-patrouilles et de s'occuper de chacun des incidents. Une approche policière axée sur les problèmes permettrait d'analyser les facteurs à l'origine du fort volume d'appels et de travailler avec les membres la communauté à trouver des solutions. À titre d'exemple, s'il se produit beaucoup de cambriolages et si les analystes constatent que les serrures de portes et les barrures de fenêtres sont inadéquates, le service de police pourrait alors tenter d'inciter les gestionnaires d'immeubles à logement à installer de la quincaillerie de sécurité de meilleure qualité.

La technologie de cartographie informatique facilite la prestation de services policiers axés sur les foyers névralgiques de criminalité en permettant à la police de constater d'où provient la grande majorité de certains types d'appels. Certains s'inquiètent de ce que cette approche n'entraîne simplement un déplacement de la criminalité dans des secteurs avoisinants, mais cela n'a jamais constitué un problème majeur.

## Mettre l'accent sur les personnes : des services policiers axés sur le délinquant

Les services policiers peuvent aussi **se focaliser sur le délinquant.** De nombreuses collectivités utilisent des programmes sur les délinquants récidivistes auteurs de crimes graves comme le *Serious Habitual Offender Comprehensive Action Program* pour traiter avec les adolescents. Les programmes de ce genre identifient les délinquants qui commettent les crimes les plus graves, les contrôlent sur une base régulière et leur offrent un large éventail de services sociaux afin de les aider à s'éloigner de leurs activités criminelles.

À Winnipeg, on a identifié les jeunes voleurs d'autos les plus persistants et, lorsqu'ils se trouvent dans la collectivité, ils sont surveillés de près par l'escouade des vols d'autos de la police et une unité spéciale du service de probation. Ils sont contrôlés fréquemment, aux trois heures parfois, et ceux qui enfreignent leurs conditions de mise en liberté, comme par exemple un couvre-feu, sont arrêtés. Des agents de probation interviennent auprès des familles et de l'école de ces jeunes contrevenants afin de les aider à se soustraire à la sous-culture des voleurs d'autos. Ce programme s'est avéré remarquablement efficace à réduire les vols d'autos.

## La sécurité privée

Le personnel des agences de sécurité privées surpasse en nombre celui de la police publique au Canada. Il y a également un chevauchement de fonctions. La police publique patrouille à pied dans Toronto, alors que des patrouilleurs d'agences privées font le même travail dans les immeubles de l'Office municipal d'habitation (*Toronto Community Housing*). À Ottawa, des agents de la GRC assurent la protection d'ambassades, alors que la garde des édifices fédéraux est confiée à des commissionnaires. Les municipalités devraient reconnaître l'interdépendance des services de police publics et privés et les inciter à collaborer entre eux. Par exemple, le personnel de chargé de la sécurité au centre commercial *West Edmonton Mall* collabore très étroitement avec le Service de police d'Edmonton. Cela contribue à renforcer la sécurité dans le centre commercial et à réduire les coûts afférents à la police publique qui devrait autrement assumer certaines des tâches effectuées par l'agence de sécurité.

## Une note d'optimisme et une mise en garde

Une approche plus éclairée en matière policière peut contribuer à réduire la criminalité, surtout si elle se conjugue à d'autres initiatives. Toutefois, de nombreux chercheurs appellent à la prudence. Certaines nouvelles stratégies policières sont proactives et très ciblées. Certains outils de suivi tel que *CompStat* ont accentué les pressions exercées sur les gestionnaires policiers en vue de réduire le nombre des crimes commis. Dans certaines collectivités, dont la Ville de New York, on a reproché à la police de faire preuve de discrimination et d'être trop agressive. Dans les cas où la police est allée trop loin, les relations avec la communauté sont devenues tendues.

## Principes directeurs pour une action policière efficace

La recherche permet aux municipalités canadiennes d'établir des principes directeurs destinés à améliorer l'efficacité de l'action policière. Certains de ces principes ont été adoptés par des services de police, mais la pratique diffère grandement d'une ville à une autre.

- La police devrait **mettre en œuvre des bonnes pratiques fondées sur des données concluantes**.
- L'action policière devrait **être axée sur les problèmes**. Il faut réaffecter les ressources en s'éloignant de la simple réponse aux appels et en s'attaquant aux problèmes de manière proactive. L'analyse de la criminalité est un élément important de cette approche – mieux on connaît le problème, plus il sera facile d'élaborer des stratégies de réduction de la criminalité.
- La **technologie** est un outil important pour la police. Les technologies de l'information permettent de procéder efficacement à l'analyse et à la cartographie de la criminalité, en plus d'assurer une reddition de comptes plus complète.
- Intégrer des procédures de **reddition de comptes** aux approches policières. De nombreux services de police ont adopté *CompStat* qui s'avère une composante vitale des services policiers axés sur les problèmes.
- **Élaborer des stratégies globales**. Il n'existe pas de solution facile à la criminalité et la police ne peut pas à elle seule y mettre un frein. La police joue toutefois un rôle clé dans le cadre de stratégies plus larges de réduction de la criminalité.
- Les **partenariats** sont un élément clé d'une approche efficace de réduction de la criminalité. Ils sont nécessaires à bien des niveaux. Des unités sont appelées à collaborer entre elles au sein d'un service de police ou avec d'autres services de police. Il est important de collaborer avec les autres composantes du système de justice, de même qu'avec la communauté, pour assurer une réponse coordonnée aux problèmes de criminalité. Parmi les programmes de prévention des gangs dignes de mention, le projet sur les armes à feu à Boston (dont il est question dans les Pistes d'action sur *la sécurité dans les rues*), est un exemple d'une approche policière concertée axée sur les contrevenants qui a porté fruit.
- Il faut une plus grande **implication du public**. La police devrait **forger des partenariats avec les groupes communautaires centrés sur les problèmes de la collectivité**. La police devrait élargir le concept de communauté afin d'identifier des organismes, des groupes et des personnes pouvant contribuer aux efforts de réduction de la criminalité. Pensez à la stratégie novatrice du policier de Toronto qui a communiqué avec Bill Gates afin que Microsoft vienne en aide à la police pour prévenir la pornographie infantile dans Internet. La Société d'assurance publique du Manitoba a offert du financement et a mis du personnel à disposition pour aider à réduire les vols de véhicules à moteur dans la province. La Ville d'Ottawa a conclu un partenariat avec les promoteurs immobiliers dans le cadre du *Programme de logements multiples sans criminalité* qui incorpore des stratégies de prévention de la criminalité dans la conception et la gestion d'édifices à logements. Les services de police d'Edmonton et de Waterloo collaborent étroitement avec des organismes de services sociaux dans le cadre d'initiatives novatrices de prévention de la violence à l'endroit des aînés. Toutes ces initiatives vont beaucoup plus loin que le simple fait d'ouvrir un comptoir de police de quartier en espérant que les gens s'y arrêtent et contribuent aux efforts de prévention de la criminalité.

## QUELQUES EXEMPLES DU POTENTIEL DE LA PRÉVENTION

Les programmes de prévention, tels ceux portant sur l'enseignement des habiletés parentales et sur la persévérance scolaire ciblant les jeunes à risque, permettent de réduire la criminalité pour un coût équivalant au septième du coût de l'incarcération.

- Greenwood, P.K. et al., 1994; Waller, 2006

Le programme scolaire *Fourth R* a été élaboré en Ontario et s'attaque à l'intimidation, à la violence dans les relations amoureuses et à celle entre pairs; il a contribué à une réduction importante des comportements agressifs à l'endroit des pairs.

- Wolfe, D.A., Crooks, C.V., Chiodo, D., Hughes, R. et Jaffe, P., 2005

Une évaluation du *Youth Inclusion Programme*, mis en œuvre dans 110 des zones les plus défavorisées et criminalisées du Royaume-Uni, a permis de constater une diminution de la délinquance grave chez les jeunes et une baisse de 65 % du nombre d'arrestations, en plus de contribuer à une réduction générale de la criminalité dans ces quartiers de l'ordre de 27 %.

- Youth Justice Board of England and Wales, 2003

La *Winnipeg Auto Theft Suppression Strategy* a permis en quatre ans de réduire de plus de 75 % le nombre de vols d'autos par le biais d'une surveillance communautaire intensive des contrevenants commettant un grand nombre de ces vols, par un programme obligatoire d'installation de systèmes antidémarrage dans les véhicules les plus à risque et par des services sociaux de meilleure qualité pour les contrevenants et les autres jeunes. L'investissement de 52 millions \$ s'est déjà traduit par une économie de l'ordre de 59 millions \$ et les économies à venir sont évaluées à au moins 30 millions \$ annuellement.

- Linden, R., 2008

À Boston, des partenariats basés sur une approche de résolution de problèmes ont amené la police à collaborer avec les familles et les agences de services en vue de s'attaquer au problème des jeunes en possession d'armes à feu illégales; on a constaté une baisse de 71 % en deux ans du nombre des homicides commis par des jeunes.

- Kennedy, National Institute of Justice, 2001; Waller, 2006

## REMERCIEMENTS

La rédaction des *Pistes d'action* a mis à contribution l'expérience et la collaboration des membres du Réseau municipal regroupant Vancouver, Surrey, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, la Région de Waterloo, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Halifax et Saint-Jean ainsi que de la généreuse contribution financière du Centre national de prévention du crime de Sécurité publique Canada.

Chaque fiche est la responsabilité de son auteur — Rick Linden de l'Université du Manitoba; Margaret Shaw du CIPC; Claude Vézina, Conseiller en sécurité urbaine ainsi que Lisa Monchalin et Irvin Waller de l'IPC. Don Clairmont de l'Université Dalhousie, Laura Dunbar et Claude Vézina ont apporté un appui spécial à l'IPC. Les *Sommaires stratégiques* ont été édités par Irvin Waller. Rien dans cette publication n'implique que les municipalités du réseau en endossent entièrement le contenu.

La traduction française des Pistes d'action a été réalisée par Gaston Saint-Jean, en collaboration avec Claude Vézina.

**Institut pour la prévention de la criminalité**

30, rue Stewart, Ottawa, ON, K1N 6N5 Canada  
Tél. : 613-562-5798 Courriel: IPC@uOttawa.ca  
www.ipc.uOttawa.ca